

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANCAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N.-B., Jeudi, 26 Décembre 1907.

No. 26

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J. A. LEGER
SHÉDIAC, N. B.

Bureau bâtiesse Mar in McDonald. Résidence
coin de la rue Ste Anne et de la grand'rue.

Dr L. J. Bellivau
SHÉDIAC, N. B.

Bureau : Bâtisse de brique, grand'rue.
Résidence à sa maison, porte voisine de la mai-
son O. M. Melanson, grand'rue, où on le trouve
la nuit.

Dr L. Eric Robidoux

MÉDECIN ET CHIRURGIEN

Bureau et résidence : Bloc Patrel, grand'rue,
SHÉDIAC, N. B.

Dr H. T. Gaudet

MÉDECIN-CHIRURGIEN

ST-JOSEPH, MEMRAMCOOK

Les maladies des yeux et des oreilles seront
traitées comme auparavant.

Dr T. J. Bourque

MÉDECIN ET CHIRURGIEN

RICHIBOUCTOU, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit
Pharmacie de première classe—Drogues, par-
fums, articles de toilette et un fantaisie, cigares
et tabacs de choix.

S. W. BURGESS, M. D.,
MONCTON, N. B.

Donne un soin spécial aux Maladies des Yeux
des Oreilles, du Nez et de la Gorge.
Bureau dans le Bloc Sumner, rue Main.
Téléphone No. 263.

Dr A. R. Myers

RÉCEMMENT DES HOPITAUX DE LONDRES
ET DE BERLIN,

MÉDECIN ET CHIRURGIEN

La chirurgie une spécialité.
Heures de bureau : 2 à 4 p.m., 7 à 9 p.m.

7 rue Alma, MONCTON

W. A. Russell

AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,
COLLECTEUR, ETC.

SHÉDIAC, N. B.

Collecte les comptes avec expédition et exécute
toute instruction avec ponctualité.

J. H. McFadden

AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.

SHÉDIAC, N. B.

S'occupe de perception de comptes et de toutes
affaires de loi.

McINERNEY & ROBIDOUX

AVOCATS SOLICITEURS, NOTAIRES
PUBLICS, ETC.

RICHIBOUCTOU, N. B.

Argent à prêter sur hypothèque.

G. V. McInerney. Ferd. J. Robidoux

McQUARRIE & ARSENAULT

AVOCATS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.

Summerside, P.E.I.

Argent à prêter

Neil McQuarrie Aubin E. Arsenaault

George L. Harris

AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.

Bureau : Bâtisse Sumner, Grand'Rue
MONCTON, N. B.

ANTOINE J. LEGER, B. A.

Avocat, Notaire Public, Etc.,

Bureau : Grand'rue, MONCTON, N. B.

ser déc. 07.

La Banque de Montreal

Etablie en 1817

Capital, \$14,400,000 | Fonds de réserve, \$11,000,000

Bureau principale, Montréal— Succursale à Shédiac, N. B.

Où l'on transige toute espèce d'affaires de banque.

DÉPARTEMENT DE BANQUE D'ÉPARGNES—Intérêt aux taux cour-
rants sur les dépôts de \$1.00 en montant.

Les affaires par la malle sont expédiées avec soin et promptitude.

E. G. COOMBS, Gerant, - Shédiac, N. B.

Discours de M. Hazen

AU BANQUET QUI LUI A ÉTÉ DONNÉ À
ST-JEAN LE 4 DÉCEMBRE COURANT

(Suite et fin)

Dans un discours prononcé à Bathurst
il y a quelques mois, j'ai avancé que la
dette et les obligations de la province se
montaient à pas moins de \$8,000,000.
Cet avancé, quoiqu'on en ait dit, n'est
pas déplacé puisque la dette et les obli-
gations dépassent la somme de neuf
millions de piastres. Quand la dette et
les obligations de la province s'accrois-
sent ainsi, par bonds et par vaux,—la
plupart de l'argent est dépensé dans des
entreprises qui ne valent pas ce qu'elles
coûtent et dans bien des cas elles ne
rapportent absolument rien,—est-il
étonnant que depuis quelques années on
ait de la difficulté à poser des dében-
tures provinciales à des conditions satis-
faisantes et que le gouvernement ait été
obligé de contracter des emprunts tem-
poraires à un taux d'intérêt exorbitant.
(Appl.)

LA LOI DE VÉRIFICATION

Le grand point faible dans notre sys-
tème financier, c'est l'absence d'une
bonne loi conférant à l'auditeur général
des pouvoirs indépendants du gouverne-
ment, le soustrayant à la servitude, à
l'influence des ministres, et le rendant
absolument libre dans l'exercice de ses
fonctions importantes.

L'opposition s'est engagée à amender
la loi, quand elle viendra au pouvoir, de
façon à ce qu'il puisse s'enquérir des dé-
penses publiques, décrétant que tous les
comptes devront être certifiés par lui, et
qu'il ne pourra être renvoyé de ses fonc-
tions que par le vote des deux tiers des
membres de la chambre d'assemblée.

Tel que c'est aujourd'hui, il n'y a pas
de véritable vérification des comptes.
Si l'auditeur avait eu les pouvoirs vou-
lus, il aurait été impossible au procureur
général Pugsley de faire payer ses com-
ptes privés de télégraphie par la caisse de
la province, et à un membre du gouverne-
ment de retirer les salaires de deux
portefeuilles dans la même année. A
l'heure qu'il est, il est payé des milliers
de piastres tous les ans sans que ces
comptes soient soumis à l'auditeur-général.

Il est impossible, à examiner les com-
ptes publics, de dire exactement où en
sont les finances de la province, et l'op-
position a pris l'engagement de faire vé-
rifier les comptes, en arrivant au pou-
voir, et d'avoir un rapport exact sur la
situation financière par un comptable
diplômé et indépendant.

LE CHEMIN DE FER CENTRAL

Je ne laisserai pas ce soir votre pa-
tience à vous parler au long des trans-
actions du Chemin de fer Central, qui a
coûté \$900,000 à la province depuis
1901, et qui n'a pas encore été prolongé
jusqu'à Frédéricton, sa destination pre-
mière. La seule voie ferrée que la pro-
vince puisse montrer pour justifier cette
énorme dépense, est un bout de ligne
principale de 15 milles, qui s'étend de
Chipman à Minto, et neuf milles d'em-
branchements à voie à bon marché qui
se rendent aux mines. Les dispositions
de la loi originale exigeaient que le che-
min fût bâti jusqu'à Frédéricton et une

plante minière capable de sortir des mi-
nes 500 tonnes de charbon par jour,
avant qu'il fût garanti pour \$250,000
d'obligations provinciales. Ces dispo-
sitions furent méprisées, et une résolu-
tion proposée en chambre demandant
une investigation des dépenses encour-
ues sur ce chemin fut repoussée par le
gouvernement et ses partisans. Si on
avait suivi les méthodes d'usage en af-
faires, le chemin serait aujourd'hui ren-
du à Frédéricton. On n'aurait pas en-
couru d'aussi énormes dépenses, et les
mines auraient eu, à la capitale, où elles
auraient eu un débouché par le C.P.R.,
un marché mutuellement avantageux
pour les citoyens de Frédéricton et les
gens de Grand Lake. (Applaud.)

Tel que c'est, cependant, la chose a
été si mal dirigée par le gouvernement
que la province se trouve avec un élé-
phant sur les bras. M. Pugsley a tenté
de calmer le malaise public au sujet de
ce chemin en disant qu'il allait être pris
par le Grand Tronc Pacifique. Il n'y a
rien d'assuré à cet égard. La charte du
transcontinental national ne pouvait pas
à une ligne allant à St-Jean, et les map-
pes du Grand Tronc Pacifique proposé
publiées tout récemment par les com-
missaires ne montrent pas la ligne de
Chipman à Norton.

L'hiver dernier, dans la chambre d'as-
semblée, M. Pugsley, voulant persuader
à ses partisans de voter une nouvelle
garantie d'obligations pour ce chemin,
dont \$70,000 pour payer l'intérêt sur les
obligations déjà émises, donna l'assu-
rance à la chambre et au pays que le
chemin serait pris par le Grand Tronc
Pacifique avant trois mois. Un peu
plus tard, quand on lui rappela cette
assurance, il la modifia à quelques mois,
mais jusqu'à cette heure il n'y a pas un
seul mot par les commissaires du che-
min de fer.

Il est bon de se rappeler que le gou-
vernement s'est embarqué dans l'entre-
prise du Central longtemps avant qu'il
eût été question du Grand Tronc Paci-
fique, et si le Central est jamais acheté
par le Grand Tronc, cela ne sera pas le
résultat de la sagesse ou de la prévoy-
ance du gouvernement si la province
est soulagée du sérieux fardeau que le
gouvernement lui a mis sur le dos. Dans
cette province à ressources limitées,
nous n'avons pas le droit de nous lancer
dans l'acquisition et l'opération de che-
mins de fer, et il y a tout lieu de crain-
dre que le chemin de fer International,
envers lequel le crédit de la province a
été engagé à l'énorme montant d'un mil-
lion de piastres, ne devienne un jour
comme le central un lourd fardeau sur
l'échine des contribuables de la Provin-
ce.

QUESTIONS FÉDÉRALES

A une récente convention tenue dans
le comté de York, qui a fait beaucoup
d'honneur à l'habileté de M. Pugsley com-
me diplomate et tacticien, il informa les
électeurs qui s'y trouvaient qu'ils doivent
voter pour maintenir le gouvernement
local parce que M. Hazen est conserva-
teur. Il y eut un temps, pas bien éloigné
encore, où les conservateurs n'étaient
pas aussi dédaignés de M. Pugsley. Vo-
tre présence au fauteuil, ce soir, M. le
président, et la présence à ces tables
d'autres messieurs qui, comme vous, se
battaient pour le parti libéral alors que
M. Pugsley faisait son possible pour gar-

der les conservateurs au pouvoir et pour
empêcher Sir Wilfrid Laurier de devenir
premier-ministre, prouve que tous les
libéraux du Nouveau Brunswick n'envis-
agent pas la situation du même oeil que
le ministre des travaux publics, dont les
relations avec le gouvernement du Nou-
veau-Brunswick lui ont été si profitables,
qui a reçu du trésor public pour son
propre avantage, des sommes beaucoup
plus élevées que celles reçues par n'im-
porte quel autre procureur-général.

Je comprends qu'un homme qui est
resté des années fidèle à son parti dans
l'adversité comme dans la prospérité
puisse parler avec quelque autorité à
son parti, mais il est inconcevable qu'un
grand parti politique soit influencé par
les paroles d'un homme qui a été de tout
par moments, mais jamais longtemps, et
qui a pu ce qu'aucun autre acrobate po-
litique n'a pu faire auparavant, apparte-
nir à trois partis politiques dans l'espace
d'un couple de mois (Rires et appl.)
C'est quand il s'exhibait comme can-
didat indépendant qu'il déclarait qu'il
n'avait aucune confiance en Sir Wilfrid
Laurier, et quelques semaines plus tard
il était son plus chaud admirateur. Le
ministre des travaux publics, toutefois,
est, dans sa carrière publique, resté fidèle
à un principe, c'est celui de ne jamais
s'éloigner bien loin de la crèche.

IL VOULAIT LE DINDE

Sa politique ressemble à celle du troi-
sième nègre qui figure dans une anecdote
d'Abraham Lincoln. En passant un
jour dans les rues de Washington, le
président rencontra trois nègres et s'of-
frit de donner un dinde à celui des trois
qui lui donnerait la meilleure raison d'être
républicain. Le premier dit: "Je suis
républicain, parce que c'est le meil-
leur parti." Le deuxième dit: "Je suis
républicain parce que ce parti a émanci-
pé les nègres." Le troisième répondit:
"Je suis républicain parce que je veux le
dinde." (Rires)

Pourquoi les électeurs de cette pro-
vince voteront-ils pour un gouverne-
ment qu'ils croient avoir resté trop long
temps au pouvoir et indigne de leur con-
fiance? Parce que j'appartiens au parti
conservateur du Canada, je suis heureux
de pouvoir dire qu'il y a à mes côtés
dans les combats que nous livrons pour
obtenir un bon gouvernement bon nom-
bre de libéraux consciencieux du type
de mon ami, John Morrissey, qui refu-
sent de se laisser égarer de la voie droi-
te par le fofet du ministre des travaux
publics. Notre politique est de gouver-
ner le pays selon les désirs bien enten-
dus du peuple, pour l'avantage et dans
l'intérêt du peuple, et non pour l'avan-
tage d'aucun parti en particulier. (Vifs
acclamations)

L'un des grands besoins, sinon le plus
grand besoin de la province, aujourd'hui,
c'est l'obtention de travailleurs
agricoles, de domestiques, de personnes
de bonne volonté pour travailler, mettre
en profit les fermes abandonnées du
Nouveau Brunswick. Il y a quelques
années, on a fait quelque effort dans cette
direction, mais la chose fut menée mal,
et bien qu'on ait dépensé une somme
considérable de deniers, le résultat n'a
abouti à rien ou peu de chose, car on a
fait venir des colons qui ne convenaient
pas à nos conditions. Un effort intelli-
gent, bien dirigé, tel que pourrait en faire
un nouveau gouvernement, produirait
une grande somme de bien. (Appl.)

AGRICULTURE ET BOIS DE COMMERCE

Je regrette que le manque de temps
ne me permette pas de m'étendre sur le
fiasco de la politique du gouvernement
et sur sa négligence de mettre à exécu-
tion les recommandations faites à la con-
vention forestière et de proclamer l'acte
du domaine public passé en 1906. Le
but de l'opposition est de conserver et
de protéger le domaine public et les
grands intérêts forestiers de notre pro-
vince, sans préjudice à ceux qui ont des
droits, tout en assurant en même temps
aux petits opérateurs une chance de faire
de bois sur les terres de la couronne
et en empêchant ces terrains d'être un
champ d'exploitation pour les spécu-

teurs qui n'ont pas d'autre intérêt que
celui de les administrer et d'obtenir la
plus grande somme de profits dans le
plus court espace de temps, sans égard
égard aux intérêts de la province et à sa
croissance future.

En me résumant, laissez moi vous dire
une fois pour toutes que l'opposition au
gouvernement actuel veut une adminis-
tration honnête et sage, c'est à-dire :
1. Perception honnête des revenus
provinciaux et administration des em-
prunts non pas en vue de l'intérêt du
moment ou des besoins temporaires du
gouvernement, mais sur une base per-
manente pour le plus grand avantage de
la province.

2. Que les dépenses ordinaires de la
province n'excèdent pas le revenu ordi-
naire.

3. Nomination d'un auditeur général
indépendant du gouvernement qui aura
le pouvoir d'insister sur l'exactitude et
l'honnêteté des comptes avant de les
payer.

4. Mise à l'encre de tous les travaux
publics par voie de soumissions, et oc-
troi des contrat au plus bas enchérisseur.

5. L'élimination de toute dépense ex-
travagante en rapport avec l'adminis-
tration des divers départements, et règle
absolue qu'il ne soit pas payé de deniers
publics sans la présentation de bonnes
pièces justificatives.

6. Révocation de la présente loi des
chemins et adoption d'une loi qui, tout
en ne diminuant le montant des deniers
publics appliqués aux chemins, remette
l'administration et la nomination des
officiers aux conseils municipaux.

7. Exploration et évaluation de nos
terres publiques, afin de pouvoir conser-
ver les intérêts de la province et d'en-
courager les commerçants de bois, petits
et grands, et de les traiter avec justice
et impartialité.

8. Inauguration d'une politique d'ag-
riculture et d'immigration, et encourage-
ment de la colonisation par nos pro-
pres concitoyens.

9. Amélioration de la qualité et réduc-
tion du prix de nos livres d'école,
afin qu'on ne puisse voter des centaines
de mille piastres au peuple, et qu'ils
aient la valeur de leur argent.

10. Extension et encouragement des
écoles locales, afin que tous ceux qui
ont une famille puissent donner au
moins une éducation élémentaire à leurs
enfants.

11. Augmentation de l'octroi provin-
cial aux instituteurs.

12. Le secret du vote, et l'exécution
impartiale et honnête des lois électora-
les, dans la conviction que tout citoyen
de la province ayant droit à la franchise/
doit être libre de voter selon sa con-
science.

LIVRES D'ÉCOLES

J'ai fait allusion à cette question des
prix auxquels se vendent les livres d'é-
coles. Je donnerai un exemple, qui est
un échantillon à retenir. Avant l'arrivée
du gouvernement Whitney à Oatario, le
4e livre se vendait 40cts. On le vend
aujourd'hui à 15cts. Notre 4e livre de
lecture en cette province, qui est com-
parable à celui qui se vend 15cts à Oa-
tario, se vend ici 50cts.

Dans la législature M. Hartt et plu-
sieurs autres députés ont attiré maintes
fois l'attention du gouvernement sur le
fait que le peuple de cette province
paie plus que double prix les livres en
usage dans les écoles, que ces livres ne
sont pas imprimés en notre province et
que pas un néo brunswickois ne gague
un sou à leur confection; mais le gou-
vernement a fait la sourde oreille et n'a
fait aucune démarche pour porter remède
à l'injustice qui est faite à tous les
pères de famille. (Ecoutez, Ecoutez)

Il y a des années que l'opposition agit
la question de l'augmentation de l'oc-
troi provincial aux instituteurs. A la
dernière session de la législature, on a
fait quelque chose dans cette direction,
mais c'est l'espoir et la croyance de l'op-
position qu'on pourra faire mieux à l'avi-
venir. Ce qui a été fait est dû à l'agi-

(Suite à la 8e page)

JOYEUX 1907 NOEL 1907

Dans tout Moncton et ses alentours, vous ne pouvez trouver un meilleur assortiment de cadeaux de Noël à des prix aussi raisonnables.

Acadia Drug Co., 184 Grand' rue, Moncton.

College du Sacre-Coeur, Caraquet, N. B.

Ce college, ouvert en janvier 1899, est sous la direction des RR. PP. Eudistes. L'enseignement comprend deux sections: cours commercial et le cours classique.

On demande Dans le District d'Érable No. 23, Wisener, une institutrice de 3e classe, pour enseigner le français et l'anglais, pour le prochain terme.

On demande Un instituteur ou une institutrice de 2e ou 3e classe, pouvant enseigner le français et l'anglais, dans le district No. 17 de la Pré-d'en-Haut. S'adresser à FÉLICIEN BELLIVEAU, DOMINIQUE BELLIVEAU, MAXIMIN FORMIER.

Notice—A red steer 2 1/2 years old with end of both ears split, a red and white steer 2 1/2 years old, with right ear split and a square under left ear, and a red steer 18 months old with end of left ear cut off and a C over right ear, have strayed to the undersigned's premises, and unless previously claimed, and expenses paid, said cattle will be sold at public auction on Saturday the 28th day of December instant, at ten o'clock in the forenoon. DAVID E. LEGERE.

AVIS Ayant décidé de faire un changement dans mon commerce, ceux qui me doivent sont priés de venir régler leur compte. HENRI R. GALLANT, Village de Richibouctou, N.B. Ce 25 novembre 1907—21.

PUBLIC NOTICE One 3 year old Stear, red and white in color, with end of right ear cut off, with a hole, end of left ear cut off; one 2 1/2 year old Stear, red and white in color mark left ear; one black and white Heifer 2 1/2 years old, having no mark, have strayed to the undersigned's premises, and unless the same be claimed and expenses paid, said animals will be sold at public auction on Saturday, the 28th, day of December instant, at ten o'clock in the forenoon. HONORÉ DUPUIS, LeBlanc Office, Parish of Shediac, 10th December 1907—31.

PERDU une taure et un bœuf ayant l'oreille droite fendue et une entaille de couteau au-dessus de l'oreille gauche, la taure étant rouge et blanc et le bœuf rouge-noir. Quiconque en aurait connaissance voudra bien en avvertir le sousigné. ONESIME GOGUEN, Cocagne, 17 décembre 1907—21.

Seaside Hotel. BOUCTOUCHE, N. B. Cyrille B. Leger, Propriétaire.

Commodément situé à proximité des moulins à farine et à cartes Irving. Chambres confortables. Bonne grange chaude. Soins attentifs. Prix modiques.

Le Liniment de Minard soulage la névralgie.

LE MONITEUR ACADIEN

Organe des populations françaises des provinces maritimes Parait le jeudi de chaque semaine Abonnement Annuel, \$1.00; 6 mois, 50c. Payable d'avance On exige \$1.25 par an quand il n'est payé qu'à la fin de l'année. Annances Première insertion, 10c. par ligne Pour chaque insertion subséquente, 2c. par ligne Impressions de toute sorte exécutées à bref délai et à prix raisonnables. FERD. ROBIDOUX, Editeur-propriétaire, Shédiac, N.B.

LE MONITEUR ACADIEN

SHÉDIAC, 26 DÉCEMBRE 1907.

Le Moniteur présente ses compliments de circonstance aux patrons de son œuvre, à ses abonnés, à ses lecteurs. A tous il souhaite joyeux Noël, bonne et heureuse année, santé robuste, prospérité toujours croissante, et cette douce félicité que donne la paix du cœur et de l'âme, et que procure le sentiment du devoir accompli. Nous demandons pour tous la modération dans la jouissance des biens de ce monde, la résignation dans les contrariétés et les épreuves de la vie, et enfin, selon l'admirable formule si pieusement conservée par nos religieux paysans, le paradis à la fin de leurs jours.

L'Assemblée du Conseil Exécutif de l'Assomption a eu lieu à Moncton jeudi dernier, tel qu'annoncé. Nous en donnerons le procès-verbal la semaine prochaine.

Un littérateur distingué et un excellent homme, M. Napoléon Legendre, est décédé Québec lundi, le 16 courant, à l'âge de 66 ans et 10 mois.

Les autorités du département de l'Intérieur à Ottawa, viennent de décider qu'aucun immigrant ne sera admis au Canada, d'ici au 15 février prochain, s'il n'a pas \$50 dans ses poches. Du 15 février au 1er avril, le montant requis ne sera que de \$25. Les agents d'immigration en Angleterre ont été informés en conséquence.

M. Honoré Mercier, avocat, de Montréal, fils de feu l'honorable Honoré Mercier, a été élu lundi dernier député de Chateauguay, à l'Assemblée législative de Québec, par une majorité de plus de 200 voix.

Le ministre des chemins de fer vient de publier en français un horaire de l'Intercolonial. C'est probablement le seul en cette langue qui existe en Amérique. Nous ne pouvons qu'en féliciter l'administration de l'Intercolonial ainsi que les députés qui, comme M. Armand Lavergne, ont recommandé d'accomplir cette réforme.

En donnant aujourd'hui la fin du beau et solide discours prononcé par le chef de l'opposition au banquet qui lui fut donné à Saint-Jean le 4 décembre, nous invitons instamment tous ceux qui s'intéressent à notre politique provinciale—et elle intéresse assurément tous les citoyens de la province—à lire avec attention et méditer les faits que M. Hazen y énonce avec tant de force et de lucidité.

La France et les Acadiens

M. l'abbé J. Isaac Thériault, curé de Havre Aubert, Îles de la Madeleine, a bien voulu nous passer une lettre qu'il venait de recevoir de monsieur le capitaine Léon Pujo, de la "Société des Œuvres de Mer, 18 rue de la Trimoille, Paris". A notre tour nous croyons intéresser vivement les lecteurs du Moniteur en reproduisant cette missive où l'auteur semble si désireux de se renseigner sur le passé et la situation présente des descendants des martyrs de Grand-Pré.

Nous constatons avec bonheur qu'en France on songe encore au sort des "Cadiens", et, pour satis-

faire, partiellement au moins, la bienveillante curiosité de la Société des Œuvres de Mer, nous adressons à monsieur le capitaine Pujo quelques documents qui répondront à plusieurs des interrogations qu'il adresse à M. le curé Thériault. Voici le texte de la lettre en question :

Paris, le 14 novembre 1907.

Le capitaine de vaisseau en retraite Pujo, administrateur-délégué de la Société des Œuvres de Mer, au Révd Thériault, curé de l'île Amherst.

Monsieur le Curé, A leur retour en France, M. l'abbé Revel, aumônier du Saint-François d'Assise, et le commandant du bâtiment, M. le lieutenant de vaisseau de réserve Mahéas, nous ont fait connaître l'accueil bienveillant dont le navire hôpital a été l'objet dans sa courte visite à l'île Amherst. Vous avez bien voulu, monsieur le curé, honorer nos œuvres d'une offrande généreuse. Soyez-en remercié tout particulièrement au nom de notre société et spécialement de notre président, M. le vice-amiral de la Jaille. Permettez-moi maintenant, M. le curé, de réclamer de vous un service.

M. l'abbé Revel vous a dit, sans doute, l'intérêt qui nous portait à recueillir tout ce qui concerne la race cadienne, si peu connue et trop oubliée chez nous, encore que ces frères malheureux appartiennent au meilleur de notre sang. Vous nous rendriez un grand service, si vous pouviez nous dire où nous devrions nous adresser pour recueillir les renseignements suivants :

- 1° Quels sont les points habités actuellement par la race cadienne dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick?
2° Peut-on connaître l'importance de la population totale actuelle?
3° Cette race exerce-t-elle déjà une influence politique et ses représentants grandissent-ils en importance sociale?
4° Le clergé qui administre ce trouveau est-il un clergé national, c'est-à-dire de langue française?
5° Où a lieu la formation de ce clergé, qui dépend sans doute, de l'archevêché d'Halifax?
6° Quelles sont la situation et l'importance des Cadiens dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre? Nous trouvons beaucoup d'entre eux parmi les pêcheurs américains de Gloucester.
7° N'existe-t-il pas une colonie cadienne aux Bermudes?
8° Pourquoi Grandpré n'a-t-il pas été relevé, et pourquoi le pays d'Évangéline est-il demeuré désert?
9° Comment la population française qui se montait à 20 000 habitants environ en 1756 et qui a été violemment déportée, a-t-elle été dispersée et noyée parmi les étrangers?
10° Quand et comment sont revenus au pays natal un certain nombre d'entre eux? Où sont-ils revenus? Comment ont-ils vécu jusqu'à nos jours politiquement et religieusement?

C'est un questionnaire formidable, Monsieur le Curé, que je me permets de vous adresser; je me hâte d'ajouter que je n'ai pas l'intention de vous demander d'y répondre en entier. Veuillez nous dire où nous devons nous adresser concernant très reconnaissants de tout ce que vous pourrez nous dire personnellement, en nous indiquant au besoin les ouvrages à consulter et les points où nous pourrions nous les procurer.

Notre but le voici : Il est absolument nécessaire que dans la crise actuelle que subit aujourd'hui la France, plus que jamais nous connaissions tous les

rameaux de notre race. L'exemple de la race cadienne montre particulièrement ce que la religion peut faire, et fait toujours d'ailleurs, pour conserver un peuple qui s'attache fermement à ses croyances catholiques.

Nous pensons cet exemple éminemment instructif.

J'ajoute que les matériaux réclamés doivent servir, soit à des publications, soit à un livre ayant pour but de faire connaître à la France catholique le présent et l'avenir des Cadiens. Ces documents seront confiés à l'un de nos anciens aumôniers, M. l'abbé Giguello, dont la plume autorisée nous garantit l'intérêt avec lequel seront lus les détails du passé comme du présent de nos frères américains.

Veillez agréer, Monsieur le Curé, avec l'expression renouvelée de nos remerciements, l'assurance de nos sentiments les plus respectueux.

L. PUJO.

Mort de l'hon. M. J. I. Tarte

L'honorable Joseph Israël Tarte est mort mercredi après-midi, 18 décembre, après une maladie de plusieurs semaines, à la demeure de son gendre, M. le Dr François de Martigny, rue Sherbrooke.

Sa Grandeur Mgr Bruchési lui a administré le sacrement de l'Extrême-Onction ce matin. Le journalisme canadien perd en lui un des figures les plus remarquables et le Canada perd un de ses plus grands politiciens.

L'ancien ministre des Travaux publics était sans connaissance depuis 4 heures du matin. L'honorable Joseph Israël Tarte, ex-ministre des Travaux Publics et directeur politique de la "Patrie", est né le 11 janvier 1848, à Lanoraie, comté de Berthier. Son père, Joseph Tarte, était cultivateur.

M. Tarte fit ses études au collège de l'Assomption, puis il entra à l'Université Laval, où il fut admis à la profession de notaire, le 3 mai 1871. Il ne pratiqua que deux ans et décida de faire du journalisme. Il devint rédacteur du journal "Les Laurentides", à St-Lin, et accepta ensuite la rédaction en chef de l'Événement et du Canadien, à Québec.

Il dirigea ces deux journaux vingt ans puis vint rester à Montréal où il transporta le Cultivateur et le Canadien, ses deux organes de Québec. Le "Canadien" disparut et M. Tarte demeura au "Cultivateur" jusqu'en 1896, alors qu'il le transporta de nouveau à ses fils, Ls-Joseph et Eugène, qui édifièrent la "Patrie". M. Tarte a représenté longtemps le "Canadien" dans la galerie de la presse à la législature de Québec et au parlement d'Ottawa.

En 1871, M. Tarte entra dans la politique. Il fut mis en nomination pour contester le siège de Québec-Centre contre l'honorable Joseph E. Cauchon; mais il se retira 3 jours avant la votation. Il fut élu dans le comté de Bonaventure en février 1877, et il siégea en chambre jusqu'aux élections de 1881.

Sa carrière parlementaire commença véritablement en 1891, alors qu'il fut élu comme conservateur. Il devint mécontent de la conduite de son parti, et il promit, dans le comté de Montmorency, où il était candidat, de porter des accusations formidables contre le gouvernement conservateur qui avait, disait-il, fait les plus honteuses transactions dans le département des Travaux Publics.

Les conservateurs ne purent supporter le coup porté par leur parti et il fut expulsé du parti. Il se rangea immédiatement dans l'opposition libérale commandée par Sir Wilfrid Laurier. Il dut laisser

son siège en 1892, sur pétition présentée au président de la Chambre, mais il revint aux Communes, en 1893, élu cette fois, dans le comté de l'Islet, à une élection partielle. Il fit une redoutable opposition au "Bill Remédiateur" présenté sous l'administration de Sir Mackenzie Bowell.

Aux élections de 1896, M. Tarte se chargea de l'organisation dans la province de Québec dans les intérêts du parti libéral. Il fut très heureux, malgré sa défaite personnelle dans Beauharnois, les événements l'ont prouvé. Il fut tout de même choisi comme ministre des travaux publics dans le cabinet Laurier, le 13 juin 1896, et il fut élu dans le comté de St-Jean d'Iberville.

Il fut réélu à l'élection générale du 7 novembre 1900, dans la division Ste-Marie de Montréal, et là encore il remporta pour son parti un succès colossal, sur 63 députés, 57 étaient des libéraux.

Il représenta le Canada à l'Exposition Universelle de Paris en 1900.

Sous son administration aux travaux publics, plusieurs grands travaux ont été faits, notamment : les chantiers maritimes de Sorel, le creusage du St-Laurent entre Québec et Montréal, l'amélioration des ports de Montréal, Port Colborne et plusieurs ports des grands lacs. C'est grâce au travail M. Tarte si la Commission du Port et le Grand Tronc se sont entendus au sujet de la construction d'un gigantesque élévateur pour le grain.

En l'absence de Sir Wilfrid Laurier en Europe, en 1902, il commença une campagne de protection dans Ontario et à travers tout le Canada. Cette campagne eut un retentissement considérable et créa une commotion dans le monde politique. Au retour de Sir Wilfrid, le 21 octobre 1902, M. Tarte démissionna comme ministre dans son cabinet et reprit activement la direction politique du journal de ses fils, la "Patrie".

En 1904, on crut voir réapparaître la figure de l'honorable M. Tarte sur la scène politique. Allié aux conservateurs, il s'occupa de la campagne. Mais les beaux jours étaient passés et la présence de l'ancien ministre n'eut aucune signification.

M. Tarte s'est toujours réclamé de la protection. "Le Canada pour les Canadiens" : tel a été son cri dans toutes les campagnes politiques.

L'ancien ministre des Travaux Publics est une des figures les plus remarquables du Canada Français. Son passage à Ottawa a été marqué d'une foule des plus grands événements de l'histoire politique. Dans le journalisme il a aussi été mêlé à de grands incidents et hauts faits.

L'hon. M. Tarte a épousé, en premières noces, Mlle Georgiana Sylvestre, et en deuxième noces, Mme veuve Turcot.

Il laisse, de sa première femme, six enfants, dont trois fils, MM. Ls-Joseph, Eugène et Antonio, mesdames François de Martigny, Robillard et mademoiselle Annette Tarte, puis sa veuve et une fillette de deux ans.

RICHIBOUCTOU, N. B.

M. N. D. LeBlanc, voyageur de la maison Estabrooks, St-Jean, était dans le nord du comté la semaine dernière.

M. Cyriaque Daigle, surintendant de l'industrie laitière, a fait une visite officielle à Saint-Louis tout récemment.

Mme Philippe Léger, accompagnée de Mlle Sarah Léger, est en visite chez sa fille, Mme A. T. LeBlanc.

M. Zacharie Léger est allé à Moncton dernièrement et y a fait l'acquisition d'un superbe cheval.

M. le shérif... M. Théophile... en droit, est... cances à Richib... Mlle Eugénie... de Bathurst, es... te de Noël ch... shérif Léger. On apprendra... M. Sylvain B... municipal d'Ac... tait, il y a plus... le bras en de... pleine voie de c...

Les sabots

Il était une fois... temps que tout le... date, dans une... rope—dont le no... prononcer que pe... vient,—il était un... çon de sept ans, ... lin de père et de... charge d'une vie... dure et avarecieu... son neveu qu'un... poussait un gran... chaque fois qu'e... écuelée de soupe... Mais le pauvre... bon naturel, qu'il... me la vieille femm... fit grand-peur et... sans trembler la... de quatre gros po... au bout du nez... Comme la tante... nue de toute la... gnou sur rue et d... bas de laine, elle... voyer son neveu... mais elle avait... pour obtenir un r... gister" chez qui... en classe, que l... vexé d'avoir un é... payant si mal, lui... vent, et sans just... dans le dos et la... même excitait con... les, tous fils de b... risaient de l'orph... leur.

Le pauvre mig... heureux comme l... et se cachait dans... pleurer, quand ar... Noël. La veille du gr... d'école devait é... ves à la messe de... ner chez leurs pa... l'hiver était très r... née-là, et comm... jours, il était tom... tité de neige, les é... au rendez-vous ch... tés et emmitouffés... fourrure enfoncés... bles et triples vest... nes de ciout et de b... nes à tricot et à fo... le vetit Wolff se p... dans ses habits de... des dimanches, et... que des chaussons... de lourds sabots.

Ses méchants ca... triste mine et sa d... firent sur son co... mais l'orphelin éta... à souffler sur ses... tant de ses engels... garde.—Et la ban... chant deux à deux... se mit en route po...

Il faisait bon dan... toute respindissar... mées; et les écoles... douce chaleur, pro... der l'orgue et des... der à demi-voix. I... veillons qui les att... familles. Le fils d... vu, avant de partir... euse, que des tru... points noirs comm... le premier échevin... sapin dans une ca... daquel pendait des... ries et des politici... nière du tabellion... rière son dos, ave... deux brides de son... ne faisait que dan... tion, quand elle ét... un plat sucré.

Et puis les école... de ce que leur app... sus, de ce qu'il dé...

M. le shérif Léger était à Moncton la semaine dernière.

M. Théophile Léger, étudiant en droit, est venu passer ses vacances à Richibouctou.

Mlle Eugénie Léger, institutrice, de Bathurst, est venue passer la fête de Noël chez son père, M. le shérif Léger.

On apprendra avec plaisir que M. Sylvain Barriault, conseiller municipal d'Acadieville, qui s'était, il y a plus d'un mois, fracturé le bras en deux endroits, est en pleine voie de convalescence.

Les sabots du petit Wolff

(CONTE DE NOEL)

Il était une fois, — il y a si longtemps que tout le monde a oublié la date, — dans une ville du nord de l'Europe — dont le nom est si difficile à prononcer que personne ne s'en souvient, — il était une fois un petit garçon de sept ans, nommé Wolff, orphelin de père et de mère, et resté à la charge d'une vieille tante, personne dure et avare, qui n'embrassait son neveu qu'au jour de l'an, et qui poussait un grand soupir de regret chaque fois qu'elle lui servait une écuelle de soupe.

Mais le pauvre petit était d'un si bon naturel, qu'il aimait tout de même la vieille femme, bien qu'elle lui fit grand peur et qu'il ne put regarder sans trembler la grosse verrue, ornée de quatre gros poils gris, qu'elle avait au bout du nez.

Comme la tante de Wolff était connue de toute la ville pour avoir pignon sur rue et de l'or plein un vieux bas de laine, elle n'avait pas osé envoyer son neveu à l'école des pauvres, mais elle avait tellement chicané, pour obtenir un rabais, avec le «magister» chez qui le petit Wolff allait en classe, que ce mauvais pédant, vexé d'avoir un élève si mal vêtu et payant si mal, lui infligeait très souvent, et sans justice aucune, l'écrêtement dans le dos et le bonnet d'âne, et même excitait contre lui ses camarades, tous fils de bourgeois cossus, qui méprisaient de l'orphelin leur souffredouleur.

Le pauvre mignon était donc malheureux comme les pierres du chemin et se cachait dans tous les coins pour pleurer, quand arrivèrent les fêtes de Noël.

La veille du grand jour, le maître d'école devait conduire tous ses élèves à la messe de minuit et les ramener chez leurs parents. Or, comme l'hiver était très rigoureux cette année-là, et comme, depuis plusieurs jours, il était tombé une grande quantité de neige, les écoliers vinrent tous au rendez-vous chaudement empaquetés et emmitouffés, avec bonnets de fourrure enfoncés sur les oreilles, doubles et triples vestes, gants et mitaines de tricot et bonnes grosses bottines à clous et à fortes semelles. Seul le petit Wolff se présenta, grelottant dans ses habits de tous les jours et des dimanches, et n'ayant aux pieds que des chaussons de strosbourg dans de lourds sabots.

Ses méchants camarades, devant sa triste mine et sa dégainée de paysan, firent sur son compte mille risées; mais l'orphelin était tellement occupé à souffler sur ses doigts et souffrait tant de ses engelures, qu'il n'y prit garde. — Et la bande de gamins, marchant deux à deux, magister en tête, se mit en route pour la paroisse.

Il faisait bon dans l'église, qui était toute resplendissante de cierges allumés; et les écoliers, excités par la douce chaleur, profitèrent du tapage de l'orgue et des chants pour bavarder à demi-voix. Ils vantaient les réveillons qui les attendaient dans leurs familles. Le fils du bourgmestre avait vu, avant de partir, une oie monstrueuse, que des truffes tachetaient de points noirs comme un léopard. Chez le premier échevin, il y avait un petit sapin dans une caisse, des sucres duquel pendait des oranges, des sucres et des polichinelles. Et la cuisinière du tabellion avait attaché derrière son dos, avec une épingle, les deux brides de son bonnet, ce qu'elle ne faisait que dans ses jours d'inspiration, quand elle était sûre de réussir son plat sucré.

Et puis les écoliers parlaient aussi de ce que leur apporterait le petit Jésus, de ce qu'il déposerait dans leurs

souliers, que tous auraient soin, bien entendu, de laisser dans la cheminée avant d'aller se mettre au lit; — et dans les yeux de ces galopins, éveillés comme une poignée de souris, étincelait par avance la joie d'apercevoir, à leur réveil, le papier rose des sacs de pralines, des soldats de plomb rangés en bataillon dans leur boîte, les ménageries sentant le bois verni et les magnifiques pantins habillés de pourpre et de clinquant.

Le petit Wolff, lui, savait bien, par expérience, que sa vieille avare de tante l'enverrait se coucher sans souper; mais, naïvement, et certain d'avoir été toute l'année aussi sage et aussi laborieux que possible, il espérait que le petit Noël ne l'oublierait pas, et il comptait bien, tout à l'heure, placer sa paire de sabots dans les cendres du foyer.

La messe de minuit terminée, les fidèles s'en allèrent, impatientés du réveillon, et la bande des écoliers, toujours deux par deux, et suivant le pédagogue, sortit de l'église.

Et tous se signèrent dévotement, comprenant que ce bel enfant endormi, qui avait auprès de lui des outils de charpentier, était Jésus de Nazareth en personne, redevenu pour une heure tel qu'il était, quand il travaillait dans la maison de ses parents, et ils s'inclinèrent devant ce miracle que le bon Dieu avait voulu faire pour récompenser la confiance et la charité d'un enfant.

Or, sous le porche, assis sur un banc de pierre surmonté d'une niche ogivale, un enfant couvert d'une robe de laine blanche, et pieds nus, malgré la froidure. Ce n'était point un mendiant, car sa robe était propre et neuve, et près de lui, sur le sol, on voyait, liés dans une serge, une équerre, une biseau, et les autres outils de l'apprenti charpentier. Eclairé par la lueur des étoiles, son visage aux yeux clos avait une expression de douceur divine, et ses longs cheveux bouclés, et d'un brun roux, semblaient allumer une auréole autour de son front. Mais ses pieds d'enfant, bleuis par le froid de cette nuit cruelle de décembre, faisaient mal à voir.

Les écoliers, si bien vêtus et chaussés pour l'hiver, passèrent indifférents devant l'enfant inconnu; quelques-uns même, fils des plus gros notables de la ville, jetèrent sur ce vagabond un regard où se lisait tout le mépris des riches pour les pauvres, des gras pour les maigres.

Mais le petit Wolff, sortant de l'église le dernier, s'arrêta tout ému devant le bel enfant qui dormait.

«Hélas! se dit l'orphelin, c'est affreux! ce pauvre petit va sans chaussures par un temps aussi rude... Mais ce qui est encore pis, il n'a pas même, ce soir, un soulier ou un sabot à laisser devant lui, pendant son sommeil, afin que le petit Noël y dépose de quoi soulager sa misère!»

Et, emporté par son bon cœur, Wolff retira le sabot de son pied droit, le posa devant l'enfant endormi, et comme il put, tantôt à cloche-pied, tantôt en bottillant et mouillant son chausson dans la neige, il retourna chez sa tante.

«Voyez le vaurien! s'écria la vieille pleine de fureur au retour du déchaussé. Qu'as-tu fait de ton sabot, petit méprisable?»

Le petit Wolff ne savait pas mentir, et bien qu'il grelottât de terreur en voyant se hérissier les poils gris sur le nez de la mégère, il essaya, tout en balbutiant, de conter son aventure.

Mais la vieille partit d'un immense éclat de rire.

«Ah! monsieur se déchausse pour les mendiants! Ah! monsieur dépense sa paire de sabots pour un vanu-pieds! Voilà du nouveau, par exemple!... Eh bien, puisqu'il en est ainsi, je vais laisser dans la cheminée le sabot qui te reste, et le petit Noël y mettra, cette nuit, je t'en réponds, de quoi te fouetter à ton réveil... Et tu passeras la journée de demain à l'eau et au pain sec... Et nous verrons bien si, la prochaine fois, tu donneras encore tes chaussures au premier vagabond venu!»

Et la méchante femme, après avoir donné au petit une paire de soufflets, le fit grimper dans la soupenote, où se trouvait son galeas. Désespéré, l'enfant se coucha et s'endormit bientôt sur son oreiller trempé de larmes.

Le lendemain matin, quand la vieille, réveillée par le froid et secouée par son catarrhe, descendit dans la salle basse, — ô merveille! — elle vit la grande cheminée pleine de jouets étincelants, de sacs de bonbons magnifiques, de richesses de toutes sortes; et devant ce trésor, le sabot droit que son neveu avait donné au petit vagabond se trouvait à côté du sabot gauche, qu'elle avait mis là, cette nuit même, et où elle se disposait à planter une poignée de verges.

Comme le petit Wolff, accouru aux

cris de sa tante, s'extasiait ingénument devant les splendides présents de Noël, voilà que de grands rires éclatèrent au dehors. La femme et l'enfant sortirent pour savoir ce que cela signifiait, et virent toutes les commères réunies autour de la fontaine publique. Que se passait-il donc? Oh! une chose bien plaisante et bien extraordinaire! Les enfants de tous les richards de la ville, ceux que les parents voulaient surprendre par les plus beaux cadeaux, n'avaient trouvé que des verges dans leurs souliers.

Alors l'orphelin et la vieille femme, songeant à toutes les richesses qui étaient dans leur cheminée, se sentirent pleins d'épouvante. Mais, tout à coup, on vit arriver M. le Curé, la figure bouleversée. Au-dessus du banc placé près de la porte de l'église, à l'endroit même où, la veille, un enfant vêtu d'une robe blanche et pieds nus, malgré le froid, avait posé sa tête ensommeillée, le prêtre venait de voir un cercle d'or incrusté dans de vieilles pierres.

Et tous se signèrent dévotement, comprenant que ce bel enfant endormi, qui avait auprès de lui des outils de charpentier, était Jésus de Nazareth en personne, redevenu pour une heure tel qu'il était, quand il travaillait dans la maison de ses parents, et ils s'inclinèrent devant ce miracle que le bon Dieu avait voulu faire pour récompenser la confiance et la charité d'un enfant.

FRANÇOIS COPPÉE, de l'Académie française.

ECHOS DE LA HAUTE ABOUJAGANE

Le 8 décembre avait lieu à l'église du Sacré-Cœur une imposante cérémonie. Pour la première fois il y avait une réception d'Enfants de Marie.

L'église était décorée avec goût, et l'autel de la très Sainte Vierge était surtout resplendissant de clarté et de parure.

Une cinquantaine de jeune filles venaient s'agenouiller à la sainte table pour recevoir des mains bénies du prêtre leur ruban, puis défilaient en procession en chantant le beau cantique: «Je suis l'enfant de Marie».

Notre dévoué curé, le Révd H. D. Cormier, n'avait rien épargné pour rehausser l'éclat de la solennité. Aussi on entend dire de tous côtés que c'est une des cérémonies les plus imposantes qu'il y ait eu jusqu'à présent dans notre paroisse.

Gloire à Marie Immaculée! Merci à notre zélé pasteur.

VOX. Société l'Assomption

A une assemblée régulière de la succursale Boishébert No. 67, les officiers suivants furent élus pour le prochain terme: Chancelier—D. T. Robichaud. Président—J. D. Paulin. 1er vice-président—Jérôme Gallant.

2e vice-président—Jean Haché. Secrétaire-archiviste — F. C. Maillat. Sec.-arch.-adjoint—Jean-Baptiste McCaie. Secrétaire financier — S. Blanchard. Trésorier—David Doucet. Com.-ordonnateurs—Alban Doucet, Joseph Savoie. Directeurs—Alban Doucet, Jos. Daigle, F. Albert.

F. C. MAILLET, Secrétaire-archiviste.

Echos de l'île du Prince Edouard

Monsieur Bruno Arsenault, instituteur depuis tantôt quarante ans, est décédé mercredi dernier au Cap Egmont. Il a succombé à un cancer de l'estomac. Il était estimé de tous ceux qui le connaissaient. Les funérailles ont eu lieu vendredi.

Le Liniment de Minard guérit la Gourme.

GROS MAGASIN CIE PETER McSWEENEY, Ltee, Moncton

«Si vous savez borner vos dépenses au-dessous de vos ressources, vous avez trouvé la pierre philosophale.» Nous enseignons l'économie ici, et nous pouvons vous montrer à mieux utiliser vos deniers—sans sacrifier la qualité de vos emplettes. D'un autre côté nous vous donnons qualité supérieure—à fine fleur de la qualité qui nous a valu la réputation que nous possédons, qui se recommande à ceux qui savent ménager. Un mot aujourd'hui de notre

Immense Assortiment de Pelleteries pour Hommes

Collet de Mouton de Peise De la plus fine qualité, à dos piqué, prêt à ajuster à votre capot, \$12.50.

Collet ajustable de Loutre Canadienne de peaux entières, belle pilleterie, facilement ajusté au sapot, \$18.00.

Collet de Loutre allemande de qualité supérieure, ressemblant à la loutre canadienne, \$5 à \$6.

Collet de Marte allemande de belle qualité, pelleterie riche, bien finie, \$8.50.

Collets de Loupmarin électrique qualité supérieure, doublé en satin brun, avec boutonnières, \$5.50.

Capot doublé en Marte Marmot large collet de loutre allemande, drap de beaver anglais, quelque chose de bon, \$35.

Un autre, pareillement doublé, grand collet de mouton de Russie, manches doublées en pelleteries, beaver anglais, dernière mode, \$52.50.

A collet de loutre canadienne doublé en Marte Marmot, beau beaver anglais, à la dernière mode, \$62.50.

Capot doublé en rat musqué bonne qualité, beau collet de loutre canadienne, admirablement taillé, \$75.

Capot doublé en rat musqué qualité supérieure, collet de loutre canadienne, meilleure qualité de beaver importé, ajustement parfait, léger et fort beau, \$90.

CAPOTS DE RACCOON pour hommes, \$45 à \$62.50 Cie Peter McSweeney, Ltée, Moncton

Tous les arrérages d'abonnement au Moniteur doivent être payés d'ici à dix ours. Après cette date nous en confions la perception à notre avocat.

Les 1100 à 1200 retardataires que nous comptons sur nos livres voudront bien prendre note de ce dernier avis.

S'ils étaient à notre place, ils nous auraient depuis longtemps fait servir une assignation.

Havill's Lung Healer

(Remède Havill pour les Poumons) Le Grand Remède pour la Guérison des Poumons. En vente chez P. R. GOGAIN, à Cocagne, chez E. J. SMITH et O. POIRIER, à Shédiac, 23 sept. 1907. 1a.

PUBLIC NOTICE

Eight heads of Sheep, three black and five white, have strayed to the undersigned's premises, and unless they are previously claimed and expenses paid, they will be sold at public auction on Saturday, December 29th, 1907, at ten o'clock in the forenoon. EMMANUEL LÉGER. Upper Aboujagan, Dec. 10th 1907—31.

PUBLIC NOTICE

Four 18 months old heads of cattle—One Heifer, black and white in color, with right ear cut off, two notches under and one notch over left ear; one heifer red and white in color, and of right ear cut and a square under same ear; one heifer red and white in color, right ear split; one black and white Steer with a square under right ear, have strayed to the undersigned's premises, and unless they are previously claimed and expenses paid, the said cattle will be sold at public auction on Monday, the 30th day of December instant, at ten o'clock in the forenoon. HIPPOLYTE CORMIER. Dupuis Corner, Shédiac, Dec. 10th 1907—31.

Notre-Dame de Lourdes.—Tout se prépare à Lourdes, et dans l'univers entier, à célébrer le prochain cinquantenaire des apparitions de la Vierge Immaculée.

A Lourdes, la pose de la mosaïque décorant la chapelle du quatrième mystère douloureux, le portement de croix, est terminée depuis le 24 septembre. Il ne reste plus qu'à achever celle du cinquième mystère glorieux, ce qui sera fait d'ici la fin de la présente année. Les quinze chapelles de l'église du Rosaire seront donc revêtues de leur somptueuse et brillante parure bien avant le début de l'année jubilaire des apparitions.

Par ailleurs, l'une des tourelles qui doivent encadrer la basilique va très incessamment recevoir la corniche sur laquelle reposera sa flèche.

Cependant, des quatre coins du monde, Mgr l'évêque de Tarbes ne cesse de recevoir, de ses vénérés collègues, les réponses les plus consolantes à la lettre qu'il leur adressait il y a quelques mois. Et toutes ces réponses montrent que la dévotion à Notre-Dame de Lourdes est vraiment universelle, vraiment catholique. Toutes, par conséquent, applaudissent à l'invitation de Mgr Schœpfer sollicitant du Saint-Siège l'extension de l'office de l'apparition à l'Église entière, et l'assurance du concours le plus actif, pour donner au Jubilé de la Vierge de Massabielle l'éclat le plus grand, soit en organisant des fêtes en l'honneur de la céleste Dame de Bernadette, soit en lui amenant des foules de toute langue et de toute nation.

Vente à sacrifice!

Pour faire place aux Modes d'Automne et d'hiver, qui nous arriveront dans quelques semaines nous vendons maintenant A MOITIE PRIX même au-dessous, tous nos

Chapeaux et Coiffures d'été

ainsi que toutes nos Nouveautés, Modes et Articles de toilette.

Notre assortiment considérable et ayant pour habitude de ne jamais offrir à nos clientes des chapeaux et des objets de toilette dimodés, hors de date, nous voulons nous en débarrasser à tout prix pendant qu'ils sont encore de mise et en pleine floraison dans le monde fashionable. C'est donc une chance exceptionnelle pour les Dames

de se procurer une nouvelle toilette de première classe à UN PRIX INSIGNIFIANT. Profitez-en hâtez-vous de venir chez

Chez Madame Doiron Bloc Comeau, Shédiac.

LEGER'S COMPOUND EXTRACT WILD STAWBERRY guérit promptement indigestions appelées "maïadie d'été", qui tant de détresse durant les chaleurs d'été. Prix: 25cts la bouteille chez LÉGER, Pharmacien, Shédiac

Pompes Funèbres.

James Muiridge, Shédiac, N. B. ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES.

"honneur d'annoncer qu'il met à la disposition un joli corbillard, traîné par deux chevaux, ainsi qu'une grande variété de bières, cerises, etc., de toute dimension et de tout modèle Joli Cercueil imitation de bois de rose, bien verni, pour \$12.

Aussi toutes espèces de montures, garnitures et de cercueils au plus bas prix. On peut rendre aux chars avec le corbillard en tout temps. PRIX MODÉRÉS. 25novozac

PACIFIQUE LE CANADIEN

ENTRE MONTREAL et VANCOUVER

WESTERN EXPRESS Pour Calgary PACIFIC EXPRESS Pour Vancouver

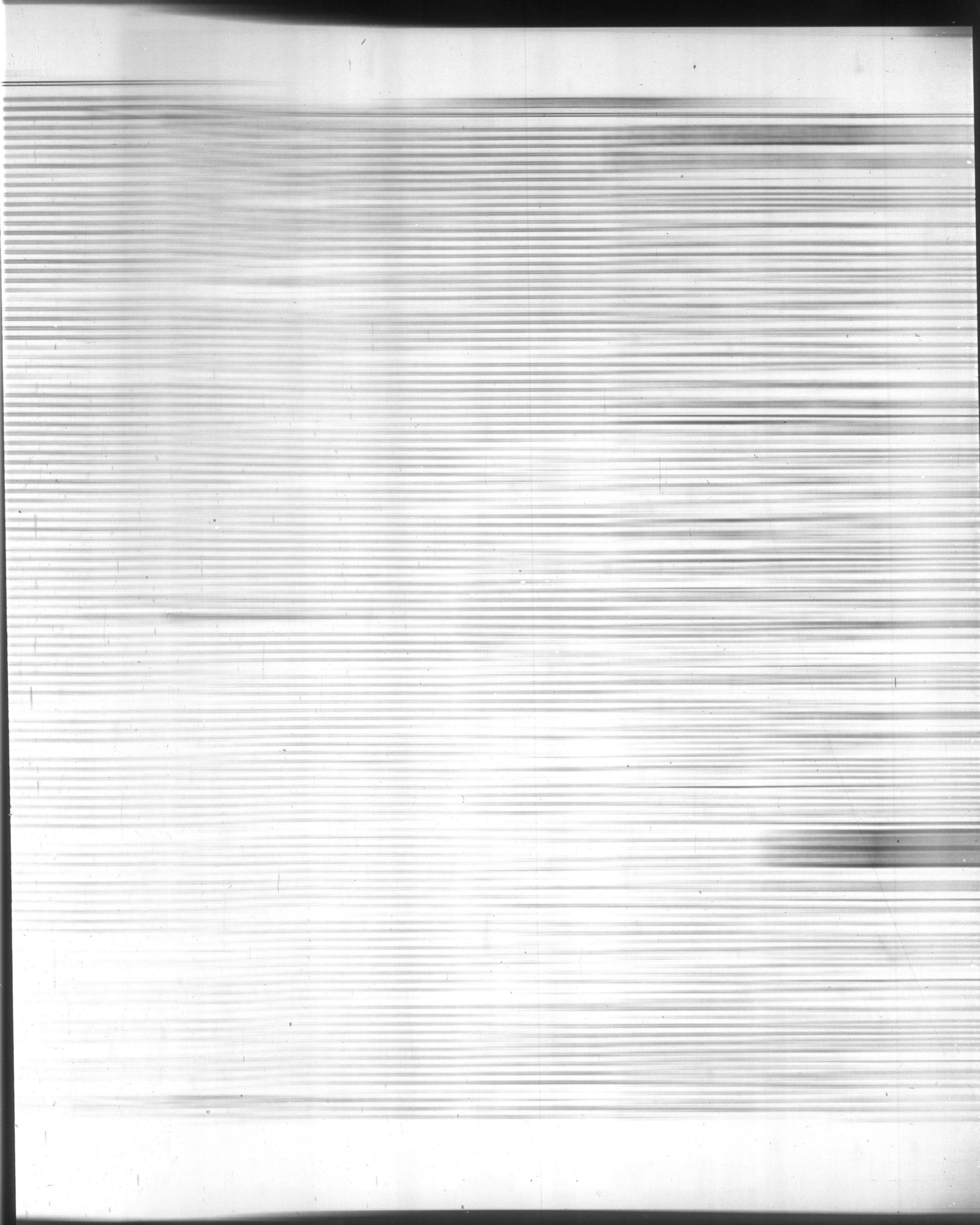
Part de Montréal tous les jours à 10h. 00m. du matin. Wagons et Dortoirs-Palais. Dortoirs-Touristes les Dimanches, Lundi et Jeudi. Mercredi, Vendredi et Samedi.

Nouvelle Ligne pour Spokane, Wash., et Portland, Ore. Part de Montréal à 10h. 10m. soir

Viâ le Pacifique Canadien, Embranchement Nid-Corbeau, Kingsgate et Chemin de fer Spokane International, se raccordant à Spokane avec la Oregon Rd. & Nav. Co. pour les stations locales, Portland, Ore., et tous les points de la Côte du Pacifique au sud de Portland.

Visitez Banff Le Winter Resort Canadien.

Hotel Sanitarium ouvert au public. W. B. HOWARD, D. P. A. ag., C. P. R., St-Jean, N. B.



Un mot, S'il vous plait.

L'homme bien informé vient chercher ses provisions d'hiver chez

O. M. Melanson & Cie.

Il y vient avec l'assurance, bien fondée, d'acheter ce qu'il y a de mieux pour son argent. Et personne n'est jamais désappointé.

Toutes nos marchandises sont choisies et achetées avec le plus grand soin et avec jugement.

Au sujet des

Hardes

pour cette saison, nos modes sont non-seulement en avant de tout ce qu'on peut trouver en ville, mais les gens savent que notre

Departement de Hardes

se recommande également à ceux qui n'ont pas beaucoup d'argent comme à ceux qui ont le gousset bien rempli.

Le prix de nos Habillements varie de \$6 à \$16, et celui de nos Capots de \$5 à \$15.

Nous avons aussi de superbes

CASQUES

coiffant toutes les têtes et à la portée de toutes les bourses.

Notre Assortiment d'

Etoffes a Robes

est meilleur que jamais. Quand vous venez à Shédiac, n'oubliez pas d'entrer chez

O. M. Melanson & Cie

Vous vous en retourneriez contents et satisfaits.

FEUILLETON 14 LES Chatelains de Courthenoy

Le marquis sonna et dit froidement à la Javelle : — Cet enfant est fou à lier. Enferme-le dans sa chambre et veille sur lui.

André était à bout de forces : il ne fit aucune résistance. Il ne fut point puni ; son père, persistant à considérer la scène du matin comme un accès de démence, lui envoya demander s'il était assez calme pour descendre à la salle à manger, ou s'il préférerait qu'on le servit dans sa chambre. André adopta ce dernier parti, ne pouvant se résoudre à se trouver face à face avec sa belle-mère. Lucienne et miss Jane le vinrent voir, s'efforçant en vain de consoler ; il les accueillit d'un air farouche et déclara qu'il voulait être seul.

Le lendemain cependant, un peu apaisé par le sommeil et se souvenant des menaces qu'il avait faites à son père, il lui écrivit pour lui en demander pardon.

« Vous aviez raison hier : le chagrin me rendait fou », disait-il en terminant : aujourd'hui je suis revenu à moi et je vous supplie, mon bon père, de ne pas me refuser ma demande. Vous connaissez mon goût pour la carrière maritime, je n'aurai jamais d'autres desirs : envoyez-moi à l'école navale, ou si cela est maintenant impossible, à une école préparatoire quelconque. Je promets de vous y faire honneur et de ne pas encourir, par ma faute, un seul reproche. J'attends avec impatience votre réponse, et, si elle m'est favorable, soyez assuré, cher papa, de l'ardente reconnaissance de

« Votre fils repentant, »

« ANDRÉ. »

Le marquis répondit en quelques lignes concises. Il pardonnait volontiers à son fils, mais celui-ci était trop jeune pour aller à l'école navale, et il n'entra pas dans les plans du père de le placer dans un collège ; plus tard on verrait. En attendant, André devait se préparer à recevoir dans peu de temps un nouveau précepteur.

Cette lettre anéantit les espérances de l'enfant ; il savait que son père ne revenait jamais sur ces déterminations. Il attendit, sombre et silencieux, le précepteur annoncé.

Celui-ci arriva quelques jours après. André, qui avait vu la voiture revenir de la gare, remarqua qu'on tardait beaucoup à le présenter à son maître ; il questionna les domestiques, et apprit que le nouveau venu était en conférence avec la marquise. Enfin on l'appela à la salle d'étude.

Le marquis s'y trouvait avec le précepteur. C'était un petit jeune homme aux cheveux jaunes, ayant l'air parfaitement satisfait de lui-même et s'agitant perpétuellement, lui et son monocle, ce qui le faisait ressembler à un homme atteint de la danse de Saint Guy. Le marquis semblait un peu impatient de ce mouvement sans cause ; il fit en deux mots la présentation obligée et se retira.

André savait déjà deux choses : son précepteur s'appelait Léopold Hardouin, et sa figure lui déplaisait. Il en apprit une troisième : M. Léopold était de tous points l'opposé de Gabriel Davy.

Aussi bruyant que Gabriel était paisible, aussi bavard que celui-ci était réservé, il professa dès le commencement une respectueuse admiration pour la marquise.

Les plaidoyers qu'il prononçait presque chaque jour dans la salle

d'étude étaient aussi maladroits qu'intempestifs. Dans son enthousiasme, il secouait son monocle avec frénésie, ébouriffait ses cheveux jaunes, prenait un ton lyrique ; un peu plus, il aurait bravement enfourché Pégase et célébré en vers alexandrins la bonté de la belle-mère envers son beau-fils, sa tendresse sans bornes, sa sollicitude de tous les instants. André, après avoir été tenté de s'en fâcher, s'en était amusé, tant le petit homme alors devenait grotesque ; puis, ces dithyrambes se renouvelant d'une manière uniforme, le jeune garçon finit par ne plus les entendre ; il restait rêveur et comme bercé par la voix monotone de l'orateur, si bien que ce dernier, ne le voyant plus remuer, s'interrompait pour lui dire agréement : — Je crois que vous dormez de bout.

En dépit de tout, les leçons se poursuivaient, et André, n'ayant d'autre ressource que l'étude, s'y livrait avec une infatigable ardeur. Léopold trouvait son élève presque trop studieux ; mais il savait se dédommager largement de la contrainte des heures de travail près de ce gaçonnet attentif et taciturne qui, à part les réponses obligatoires, ne lui parlait jamais.

Le château s'animait, il y avait des hôtes nombreux, et chaque jour amenait de nouveaux plaisirs. M. Hardouin y prenait autant de part qu'il pouvait, chose d'autant plus facile qu'il était le protégé de la marquise et l'intime ami de Philippe, dont il déguisait la paresse et la grossière avec une complaisance telle, que le jeune Clavarel le traitait en camarade.

Il fallait les voir, au sortir de la salle d'étude, riant, se bousculant l'un l'autre avec un si étrange sans-gêne, que les domestiques eux-mêmes en étaient choqués et comparaient entre eux ce précepteur vulgaire et sans dignité à Gabriel Davy.

Il est vrai qu'en présence du marquis cette familiarité choquante cessait brusquement. Léopold réussissait à se donner une tenue passable, Philippe Clavarel lui témoignait un semblant de déférence, sauf à reprendre, lorsqu'ils seraient seuls, une tout autre attitude.

Ainsi se passa l'été, triste pour André, bruyant et joyeux pour les autres.

Ce n'est pas que le marquis ne fût las de ce mode d'existence ; il ne le supportait que par égard pour sa jeune femme, encore refusait-il certaines concessions. Antoine n'avait pas réussi à passer une saison aux bains de mer ou aux eaux.

Petit à petit, Courthenoy se vida de ses hôtes de passage ; les chaleurs s'en allaient, le ciel s'assombrissait ; la marquise errait d'un pas nonchalant dans les allées ombreuses de la forêt ; mais il n'était pas question de chasse comme l'année précédente.

Un matin d'octobre, miss Jane entra chez Lucienne en même temps que la Javelle pénétrait dans la chambre d'André, et tous les deux prononcèrent cette phrase surprenante : — Un petit frère vous est né cette nuit.

XIV

Un frère ! Ce mot sonna diversement à leurs oreilles. Avec un sourire, Lucienne courut au nouveau-né. André demeura un moment stupéfait ; puis, se rejetant en arrière, il s'écria durement : — Le fils de la marquise n'est pas mon frère !

— Oh ! Monsieur André ! hasarda la Javelle. — Eh bien ! quoi ? — C'est aussi le fils du colonel, murmura bien bas le digne serviteur.

André ne répondit pas, et son

AVIS Ayant vendu toutes mes Marchandises, je serai cependant

au bureau du magasin pendant un certain temps, et je prendrai des Patates, du Grain ou de l'argent en paiement des comptes qui me sont dûs. Comme je dois positivement quitter Shédiac dans quelques mois, tous les comptes qui me sont dûs doivent être payés promptement.

C. A. DICKIE, - - Shédiac.

visage conserva la même expression sombre et désolée.

— N'allez-vous pas le voir, Monsieur ? le colonel le désire.

— Mon père l'a commandé, la Javelle ?

— A peu près, Monsieur.

— C'est bien, j'y vais.

La chambre du petit enfant s'emplit à chaque minute de serviteurs curieux et affairés. La nourrice, robuste et fraîche paysanne, commençait à se fâcher contre cet envahissement, lorsque André entra. Il s'approcha du berceau couvert de satin rose et de dentelles, et considéra en silence la petite figure rouge qui se détachait sur la blancheur de son cadre.

— Il est pourtant mignon, le cher innocent, dit le bon la Javelle, qui s'était glissé, à la suite de son jeune maître, près du berceau. Ne l'embrasserez-vous pas, Monsieur ?

Le jeune garçon se tut, mais tressaillit : cette parole répondait à sa pensée intime ; quelque chose s'éveillait au fond de son cœur, non plus le sentiment de peine et de jalouse amertume qu'il avait ressenti d'abord, mais une sorte de sympathie pour cet enfant, un Courthenoy comme lui, fils du même père.

La nourrice, après avoir renvoyé les domestiques, tournait elle-même le dos au berceau. André et la Javelle étaient seuls. André hésita, puis se baissa lentement, et ses lèvres effleurèrent le front du petit enfant dans un premier baiser fraternel.

En ce moment le marquis se montrait sur le seuil ; son regard s'éclaira d'un rayonnement intense. Il marcha vers André, et, prenant à deux mains sa tête bouclée, il l'embrassa avec effusion.

Oh ! qu'il y avait longtemps que le pauvre enfant n'avait été embrassé ainsi ! Son cœur se gonfla ; il se jeta dans les bras du marquis et se pressa sur sa poitrine en pleurant.

Le père ne demanda pas la cause de ces larmes, il se contenta d'y répondre par un autre baiser, et André, souriant au petit frère, dit d'un ton joyeusement ému : — Comment s'appellera-t-il, papa ?

— Raymond, comme mon père. C'est, de même que celui d'André, un nom ancien dans notre famille. Ici le marquis s'arrêta, regarda son fils, et, après quelque hésitation : — Serais-tu content d'être son parrain ?

— Oui, père, très content, lui fut-il répondu.

C'était vrai ; André avait le cœur en joie ; il bénissait ce petit frère qui lui valait le retour de la tendresse paternelle ; il se sentait prêt à l'aimer, à le protéger. A peine se souvenait-il que c'était le fils de sa belle-mère, de celle qui, depuis un an, était pour lui une ennemie ; son âme se dilatait, il avait envie de chanter, de répandre son bonheur.

Il tomba comme une bombe chez Mlle Solange, qui, depuis son lever, commentait l'événement avec Joséphine et s'inquiétait pour André.

— Vous savez, tante, j'ai un frère ! dit-il en sautant au cou de la

vieille demoiselle.

— Ah ! cela te fait plaisir ? balbutia-t-elle, interdite à la manifestation d'une joie à laquelle elle était loin de s'attendre.

— Je suis heureux, chère tante, bien heureux. Papa m'a embrassé de bon cœur, il m'aime ; il m'a presque promis que je serai parrain.

Mlle de Valfrède joignit les mains : — Dieu soit béni ! fit-elle avec ferveur ; ce petit enfant sera le trait-d'union désiré, l'ange de la paix.

Ce thème nouveau et joyeux, la bonne tante le reprit avec Joséphine après le départ d'André.

— Voyez-vous, ma bonne, le bon Dieu a ses vues que nous saisissons pas, nous autres pauvres humains. Nous nous plongeons dans l'anxiété à propos de cette naissance, nous nous formions mille chimères, et voilà que la Providence se sert justement de l'incident qui nous causait tant d'angoisses pour établir la pacification.

Joséphine hochait la tête. — Hum ! hum ! Mademoiselle, nous n'en sommes peut-être pas encore là. Qu'y a-t-il de nouveau, après tout ?

— La joie d'André. La comptez-vous pour rien, Joséphine ? — Dieu m'en garde, Mademoiselle ! le pauvre mignon n'en a pas si souvent ! Seulement ça ne me paraît pas si beau tout de suite ; M. le marquis a été plus affectueux pour lui, voilà ce qui le rend heureux. Mais la belle-mère, Mademoiselle, la belle-mère ?

— La belle-mère est une mère à présent ; elle aimera son enfant, et rien n'agrandit le cœur comme le sentiment maternel ; en songeant à son fils, elle se dira inamoviblement qu'ils sont à plaindre ceux qui ne jouissent plus de cette tendresse.

— Ainsi soit-il, Mademoiselle. Je le dis de grand cœur ; mais... je ferai comme saint Thomas, je croirai quand j'aurai vu.

— Incrédule ! Moi je crois d'avance, et vous verrez que j'ai raison. La jeune marquise comprendra mieux désormais les devoirs qui lui sont imposés ; cet enfant sera le lien entre tous les cœurs. J'aime surtout cette idée du parrainage ; André chérira son filleul, et gagnera de la sorte le cœur de sa belle-mère.

Joséphine ne répondit que par deux « Hum ! hum ! » qui n'annonçaient pas une foi absolue aux heureuses prédictions de sa maîtresse.

Le cours des choses sembla cependant vouloir les confirmer. André ne manquait pas, aux récréations, de visiter son petit frère ; souvent il se rencontrait avec son père, et celui-ci lui témoignait une confiance et une affection inaccoutumées. On ne reparlait pas du parrainage, l'époque du baptême n'étant pas déterminée.

Au bout de quinze jours, le marquis crut qu'il était temps de fixer le jour, et en parlant à Antoinette.

— Oh ! nous pouvons attendre encore, fit observer la jeune femme d'un ton languissant.

— Jamais on a tant tardé chez

Notre Ve

Vous y viendrez manquer cette mort de profit pour nous. Dans tous les cas, Personne n'aura faissier nos marchandise saison, c'est dente sur tout notre nos Habillements et prix sont réduits.

W. D. M

nous, répliqua le m fait pour vous être amie ; mais il est occupé des maiten — Attendez au mo ne prochaine, Hugu — Soit, si cela v s'agit de décider le r rain et de la marra avouerai que je les t — Moi aussi ; il que nous nous fussia — Cela pourrait être vons ni proches par trè intimes. Voyon ma chère. — Elle est toute sin raine serait Lucienne ble que ce choix est — Certainement. E — Philippe ; je lui puis longtemps. Le marquis fit un g trariété.

— Est-ce que cela Hugues ? Avez-vous contre mon frère ? — Pas le moindre ; songé à un autre, à A en ai parlé.

— André ! ah ! mo vous en supplie, mon tes pas d'André le par — Antoinette ! — Pardonnez-moi, j se peut-être ; ce n'est je ne puis m'en déte me déteste, il détesta et vous voudriez... — Antoinette, vous envers lui.

— Injuste ! jamais e m'aviez adressé un te Injuste ! Est-ce moi q accueilli dès mon entreau ? est ce moi moi qu des duretés ? Quand puni, n'ai-je pas consta sayé d'adoucir votre sen je ne croyais pas... Elle fondit en larmes. — Vous le croyez, m moi, je ne puis le croire. enfantillage peut-être ; m à cet enfantillage pour consentez à ce que Philip parrain de notre fils. droit, d'ailleurs, il est mo frère.

Le marquis marchait pas ; il s'arrêta près de sa — Je cède, dit-il, parce faiblesse réclame des ména Par bonheur, je n'ai poi André une promesse déci je ne la retirerais pas.

(A suivre)

Départ du Royd Père S Newcastle

Vendredi dernier, le b Savoie recevait de son évê dre de se rendre immédia Bartibogue pour aider le R re Morrese, qui est indisr quelques semaines. Père Savoie avait assisté McGuire pendant l'absenc

Notre Vente Speciale de Harde

Vous y viendrez, bien sûr vous y viendrez. Ce serait folie que de manquer cette monstrueuse vente à réduction ; il n'y aura pas d'ombre de profit pour nous. En certains cas, nous perdrons positivement. Dans tous les cas, vous serez le gagnant.

W. D. Martin et Fils Moncton

nous, répliqua le marquis. Je l'ai fait pour vous être agréable, chère amie ; mais il est urgent de s'en occuper dès maintenant.

—Attendez au moins à la semaine prochaine, Hugues.

—Soit, si cela vous agréé. Il s'agit de décider le choix du parrain et de la marraine ; je vous avouerai que je les tiens tout prêts.

—Moi aussi ; il serait curieux que nous nous fussions rencontrés.

—Cela pourrait être, nous n'avons ni proches parents, ni amis très intimes. Voyons votre idée, ma chère.

—Elle est toute simple : la marraine serait Lucienne ; il me semble que ce choix est indiqué.

—Certainement. Et le parrain ?

—Philippe ; je lui ai promis depuis longtemps.

Le marquis fit un geste de contrariété.

—Est-ce que cela vous fâche, Hugues ? Avez-vous quelque grief contre mon frère ?

—Pas le moindre ; mais j'avais songé à un autre, à André. Je lui en ai parlé.

—André ! ah ! mon Dieu ! je vous en supplie, mon ami, ne faites pas d'André le parrain de notre enfant, cela lui porterait malheur.

—Antonine !

—Pardonnez-moi, je vous offense peut-être ; ce n'est pas ma faute, je ne puis m'en défendre. André me déteste, il détestera son frère, et vous voudriez...

—Antonine, vous êtes injuste envers lui.

—Injuste ! Jamais encore vous m'aviez adressé un tel reproche. Injuste ! Est-ce moi qui l'ai mal accueilli dès mon entrée au château ? est ce moi qui lui ai dit des duretés ? Quand vous l'avez puni, n'ai-je pas constamment essayé d'adoucir votre sentence ? Ah ? je ne croyais pas...

Elle fondit en larmes. Le marquis lui prit cordialement les mains :

—Je ne vous fais pas de reproches, Antonine ; vous m'avez mal compris. J'ai voulu dire que vous vous trompez : André aime son frère, il le caresse ; c'eût été un rapprochement.

—Vous le croyez, mon ami ; moi, je ne puis le croire. C'est un enfantillage peut-être ; mais cédez à cet enfantillage pour une fois, consentez à ce que Philippe soit le parrain de notre fils. C'est son droit, d'ailleurs, il est mon unique frère.

Le marquis marchait à grands pas ; il s'arrêta près de sa femme.

—Je cède, dit-il, parce que votre faiblesse réclame des ménagements. Par bonheur, je n'ai point fait à André une promesse décisive, car je ne la retirerais pas.

(A suivre)

Départ du Révd Père Savoie de Newcastle

Vendredi dernier, le bon Père Savoie recevait de son évêque l'ordre de se rendre immédiatement à Bartibogue pour aider le Révd Père Morressey, qui est indisposé depuis quelques semaines. Le Révd Père Savoie avait assisté le Père McGuire pendant l'absence du Père

re Dixon, en Europe, et pendant son court séjour de quatre mois à Newcastle, ce jeune prêtre a su se gagner les cœurs et conséquemment faire beaucoup de bien.

Aussi, les braves paroissiens de Newcastle, français et irlandais, ont prouvé leur reconnaissance en présentant à leur dévoué vicaire deux jolies adresses, l'une en français, l'autre en anglais, accompagnées de précieux cadeaux.

L'adresse française fut lue à la salle de la Société l'Assomption, par le président, M. D. Robichaud. Le cadeau, un sac de voyage, fut présenté par M. Blanchard. L'adresse anglaise fut lue par M. Lawlor et une bourse bien remplie lui fut présentée par M. Doyle. Le Révd Père Savoie fut très touché des sentiments exprimés par ses bons et reconnaissants amis de Newcastle.

Vous ne vous trompez pas, dit-il, en disant que j'ai désiré votre bien temporel, et surtout spirituel, pendant mon trop court séjour au milieu de vous. J'ai eu occasion de voir votre respect et votre amour pour votre religion et par là-même aussi pour vos pasteurs. Continuez et Dieu vous bénira, Il bénira aussi vos enfants.

Le Père Savoie, dit le "North Shore Dealer", est un jeune prêtre rempli de zèle pour les âmes, parle très facilement les deux langues anglaise et française, et, pour un jeune prêtre, parle et prêche avec beaucoup d'éloquence. Que Dieu nous donne quelques autres prêtres comme celui-là, et la religion sera aimée et pratiquée.

UN AMI.

PROPOS AGRICOLS.

ARBORICULTURE FRUITIÈRE

CHAPITRE II

MOYEN DE SE PROCURER DE BONS ARBRES FRUITIERS

(Suite)

DIFFÉRENTES SORTES DE GREFFES. — Les différentes sortes de greffes pratiquées aujourd'hui sont très nombreuses. Elles varient pour ainsi dire à l'infini ; mais beaucoup d'entre elles sont plus curieuses qu'utiles. C'est pourquoi nous n'entreprendrons pas de les décrire toutes. Vouant être avant tout pratiques, à la portée de tous, nous ne parlerons tout simplement que des anciennes méthodes. Ce sont encore les meilleures et les plus faciles ; celles qui offrent le plus d'avantages dans la pratique et qu'un propriétaire, un cultivateur vraiment ambitieux ne saurait ignorer.

Ils trois principales sortes de greffes employées et particulièrement pour les arbres fruitiers sont :

- La greffe par approche ;
La greffe en fente ;
La greffe en écusson.

GREFFE PAR APPROCHE. — Comme son nom l'indique, cette greffe consiste à rapprocher méthodiquement deux individus l'un contre l'autre dans le but d'obtenir une union végétale. La nature elle-même va nous instruire : en arra-

chant des arbres ou en passant dans la forêt vous avez sans doute remarqué des racines, des branches collées ensemble. Et si, par hasard, vous avez tenté de les séparer, vous avez dû éprouver une certaine résistance. Pourquoi ? Parce que deux racines mises en contact et venant à se gêner dans leur développement en grosneur, se sont tellement pressées l'une contre l'autre qu'elles ont fini par s'unir, parce que deux branches agitées par le vent se sont usées par leur frottement mutuel. Si bien que les aubiers et les libers mis à nu par cette usure se sont trouvés en contact dans un temps calme. Dès lors il s'est établi entre eux un courant sèveux qui a produit une véritable soudure.

Eh bien ! sans y penser peut-être, vous vous trouviez là en face d'une greffe par approche naturelle. Et s'il vous plaît d'en faire autant, ce qui vous sera d'ailleurs facile en imitant la nature, votre opération sera une greffe par approche artificielle. Et comment cela ? Voici : En mai ou juin, selon que la saison le permet, enlever à chacune des parties que l'on veut greffer l'une sur l'autre un égal morceau d'écorce à l'endroit où on veut les unir. Cette partie d'écorce s'enlève en s'y prenant comme pour peler une pomme, en ayant soin de faire glisser légèrement la lame de l'instrument tranchant le long de l'aubier sans l'entamer. Ce qui est facile quand les sujets sont en sève. Ensuite pour que ces deux plaies soient autant que possible ensemble, poser sur le 2ème sujet le morceau d'écorce pris sur le 1er ; en tracer le pourtour avec une pointe quelconque et opérer de la même façon. Enfin faire coïncider parfaitement les deux plaies ; ligaturer solidement et recouvrir l'opération d'onguent à greffer afin de la préserver de l'influence de l'eau, de l'air et de la lumière.

Ici trois cas se présentent : Ou on laisse croître les deux sujets ensemble, comme dans la formation des berceaux, par exemple, — ou on ne conserve qu'un seul sujet — ou enfin on veut diriger toute la sève sur une des deux parties.

Dans le 1er cas : dès qu'on constatera le succès de l'opération, surveiller attentivement le développement de la greffe et relâcher au besoin les ligatures afin d'éviter des exostoses (bourrelets) et d'empêcher les branches de se couper.

Dans le 2e cas : ne retrancher l'un des sujets au-dessus de la soudure que lorsque celle-ci est bien assurée, ce qui n'a lieu ordinairement qu'au bout d'un an.

Et dans le 3e cas : étêter seulement, dès la reprise, le sujet destiné à alimenter l'autre.

Maintenant, bien que cela puisse se pratiquer en tout temps, excepté toutefois pendant les gelées et les fortes chaleurs, l'époque la plus favorable est le printemps, parce que les sujets opérés à ce moment profitent de toute la végétation pour se souder et se fortifier.

Voilà d'une manière générale, mais suffisante, je crois, ce qui concerne la greffe par approche. Bien employée elle peut donner d'excellents et nombreux résultats. L'amateur, de diverses façons, peut embellir son habitation, agrémenter son jardin, perfectionner ses arbres fruitiers... C'est cette greffe certainement qui mérite notre première attention en ce sens qu'elle offre ce double avantage : l'utile et l'agréable.

LOUIS POTHIER, Jardinier.

Saint-Jérôme.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 20 novembre 1907.

La question juive revient à l'ordre du jour à cause de la trahison d'un Juif de la marine française. Le gouvernement français, qui a réhabilité Dreyfus, ne te-

Capots et Habillements :

Des centaines de Capots et d'Habillements ici, ce qu'il y a de mieux dans le pays en fait de hardes d'hommes, jeunes gens et petits garçons. Bonne qualité et à la dernière mode.

La magnitude de notre assortiment et la variété des façons vous rendent le choix plus facile et plus satisfaisant. Et le prix est plus bas que partout ailleurs. Nous désirons avoir l'occasion de prouver à tout homme qui a besoin d'un capot qu'il peut épargner \$2.50 à \$4.00 en achetant ici. Nous avons quelques capots de peau de Coon, d'ours et imitation d'astracan à bien bas prix, et quelques Manteaux d'astracan pour dames. En fait de Chaussures, notre assortiment est au complet, et nos prix à la portée de tous.

C'est le temps des claques et pardessus, venez voir les nôtres, vous y trouverez votre compte, d'autres ont fait de grandes épargnes en achetant ici. N'oubliez pas la place, bloc Comeau, même bâtisse que la Banque de Montréal.

D. J. DOIRON - Shediac.

VOULEZ-VOUS Gagner de L'argent ?

D'ici au 15 JANVIER 1908, nous vendrons pour argent comptant toutes nos MARCHANDISES à une réduction qui vous surprendra.

N'achetez pas ailleurs avant de venir nous voir.

Comme il nous faut faire place pour nos MARCHANDISES du Printemps, nous ne laisseront partir personne à cause des prix.

La Cie M. McLAUGHLIN, Limitée. BOUCTOUCHE, N. B.

nait point à avoir une seconde affaire de ce genre qui aurait naturellement sa répercussion sur la première, et dès le commencement, s'efforça de l'étouffer et de lui donner un tour acceptable. Ulmo aurait cherché à vendre au gouvernement français lui-même les documents dont il s'était emparé, mais jamais n'aurait fait des offres à un gouvernement étranger. C'était un cas de chantage et nullement d'espionnage. Mais la vérité s'est fait jour, et l'aveu du traître lui-même, confessant avoir cherché à livrer ces pièces secrètes à l'Allemagne, a écarté le plan machiavéliquement combiné.

—Les Israélites sont donc de nouveau sur le pavois, et point dans une belle posture. Ils ne sont pas très nombreux, car The Jewish Year Book donne la population juive comme s'élevant à 11,081,000 individus. Sur ce nombre, l'Europe en a 8,748,000, l'Amérique 1,556,000, l'Afrique 354,000, l'Asie, qui est cependant le berceau de cette race, 342,000 ; il n'y en a que 17,000 en Australie. Le Juif a donc quitté la Palestine, il a abandonné la ville sainte et son temple, les lieux qu'ont habités ses pères et est venu se mettre au milieu des nations avec lesquelles il ne devait pas avoir de contact. Il n'observe plus sa loi, et le voudrait il, que la diversité des circonstances lui défendrait d'offrir les sacrifices sanglants que Dieu exigea de lui jusqu'à ce qu'ils fussent remplacés par celui du Calvaire. C'est un peuple qui vit au milieu des autres sans se fondre avec eux, et qui vit aux dépens des autres.

Vous ne trouverez point les Juifs travaillant la terre, ce qui était en Palestine leur principale occupation ; ils sont banquiers, marchands d'habits, d'étoffes, de bijoux, métiers où il est facile de faire de l'argent. On les a définis les sangsues du

peuple chrétien, et la définition n'est que trop juste.

—Maintenant ils veulent se réhabiliter et, comme la tradition chrétienne leur attribue la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ils ont fait publier par M. Farevel une thèse pour tenter de démontrer que Notre Seigneur a été mis à mort par Pilate, avec l'aide des soldats romains et que les Juifs n'y entrent pour rien. On ne peut pas compter, disent-ils, les quelques apaches qui ont crié : crucifige ; ils ne représentaient point la nation juive, et celle-ci n'est en rien responsable de la mort de l'Homme-Dieu. Je ne sais s'il faut plus s'étonner de l'audace des Juifs ou de l'ignorance qu'ils supposent dans ceux qui les lisent. Il n'est point possible de défigurer si outrageusement l'histoire, et il faut qu'ils aient une idée bien étrange des catholiques pour croire qu'ils accepteront les yeux fermés de pareilles monstruosités. Oui, c'est bien Pilate qui a prononcé la sentence de condamnation et ses soldats qui l'ont exécutée, mais le proconsul n'a été en cette occasion que l'agent de la population juive. Et c'est pourquoi le Credo nous fait dire que Notre-Seigneur a souffert sous Ponce-Pilate, il ne nous dit pas que c'est lui qui l'a tué. Et sans repasser toutes les circonstances de la passion du Sauveur, l'échange avec Barabbas, les protestations d'innocence de Jésus faites par Pilate au peuple, les instances de celui-ci menaçant le proconsul de le dénoncer à César, il reste l'acte solennel de Pilate lavant ses mains devant le peuple juif qui assume directement sur lui la responsabilité du sang versé. Pilate a bien exécuté, mais les Juifs ont condamné ; et c'est en punition de ce que Jérusalem a été prise par Titus après un siège où ont péri onze cent mille Juifs, la tuerie la plus épouvantable enregistrée dans les annales de l'humanité.

J. J. McDONALD & Cie,

Importateurs, Modistes et Tailleurs—No 3 rue Botsford, Moncton

Il nous fait grand plaisir d'annoncer au public que nous venons d'ajouter à notre établissement de Modes et de Coupe un Département de Pelleteries pour la confection de Manteaux et Gilets doubles ou bordés de pelletterie pour la rue et les soirées. Nos pelletteries sont de la plus belle qualité et nous serons heureux de coter nos prix à qui en fera la demande.

Notre département de coupe et de confection pour vêtements de dames est toujours d'une supériorité incontestée. Nous garantissons les matériaux et l'ouvrage tout ensemble. Nous invitons cordialement les dames à nous honorer d'une visite.

J. J. McDonald & Cie, - 3 Rue Botsford, Moncton

NAISSANCE

A Sainte-Marie, Kent, l'épouse de M. Edouard J. Cormier, marchand, une fille, baptisée sous le nom de Marie Ivonne. Parrain et marraine, M. Olivier C. Maillet et Mlle Marie O. Léger.

A Saint-André, le 15 décembre, l'épouse de M. Eustache S. LeBlanc, un fils, baptisé par le Révd Père Collette sous le nom de Marie-Barnabé Arthur. Parrain et marraine, M. Alire I. Williams et Mlle Gertrude LeBlanc, tante de l'enfant.

A Cocagne, Kent, le 6 décembre, l'épouse de M. Philippe M. LeBlanc, une fille, baptisée par le Révd Père A. L'Archevêque sous le nom de Marie Régina. Parrain et marraine, M. Lévi M. LeBlanc et Mlle Adèle D. Belliveau.

A Moncton, le 6 décembre, l'épouse de M. Philias E. Bourgeois, une fille, baptisée le 14 à l'église Saint-Bernard sous les noms de Marie-Philomène-Aurore. Parrain et marraine, M. Auguste G. Hébert et Mlle Philomène Landry, tante de l'enfant.

A Scoudouc, le 19 décembre, l'épouse de M. Jaddus Pelerin, une fille, baptisée par le Révd M. Hudon sous les noms de Marie-Julienne-Elisabeth. Parrain et marraine, M. Joseph Gallant et Mme André Gallant.

DECES

FEU RAPHAEL T. BOUDREAU

Que de douleurs, de chagrins et de peines il nous faut endurer sur cette terre, surtout quand une famille a eu à enregistrer la mort d'un père si tendrement aimé, et qui n'a pas pu adresser une parole à toute sa famille. O Dieu si puissant, pourquoi as-tu enlevé ce père chéri, et semé la désolation et un deuil si profond dans tant de cœurs, qui ne comptant que les travaux de ses bras, pour les faire vivre? Pourquoi nous avez-vous affligé de la sorte, ô Dieu, si bon. Car ce jeune homme à peine avait-il vu naître le printemps de sa vie, qu'il a été transporté dans l'éternité d'une manière bien soudaine. Partant de chez lui vendredi avant-midi, le 13 décembre, tout joyeux, pour aller au bois abattre un arbre, qui était à moitié déraciné depuis deux ans, lorsqu'ayant à peine buché une demie-heure, cet arbre vint s'abattre sur sa victime en lui ôtant la vie instantanément. Retrouvé quelque temps après par son oncle, imaginez vous quelle triste nouvelle, à aller communiquer au logis du défunt.

Oh! parents désolés, Dieu l'a appelé à lui, car il le trouvait prêt pour l'éternité. Jeune homme estimé de tout le monde, doué de talents et d'intelligence remarquable, il n'y avait à peine 10 ans, qu'il avait été destiné à Eugénie D. Cormier, de Sainte-Marie. Il était père de 6 enfants, 2 garçons et 4 filles, dont l'une l'a précédée que de 3 mois dans la tombe, elle était allée préparer une place pour son cher papa, qui devait sitôt et d'une manière si tragique aller la rejoindre. Il n'était âgé que de 38 ans, et fils de feu Thomas P. Boudreau et de Domithilde LeBlanc. Il laisse pour pleurer et prier pour lui une jeune épouse bien éprouvée, et sa vieille mère à peine consolée de la perte de son époux, demandant aujourd'hui la sympathie de tout le monde, et 5 sœurs et 3 frères. Il n'y en a qu'une, Mme Arcade A. LeBlanc, qui a pu assister à ses funérailles, tous les autres demeurant aux Etats Unis.

Oh! famille affligée, cessez vos larmes, nous nous reverrons, je suis là haut priant pour vous, peut-être s'il vous voyait dirait-il ces mots.

La Divine Providence, en vous éprouvant de la sorte veut vous montrer que le chemin du Paradis est parsemé d'épreuves, de douleurs, de chagrins et de peines,

Conventions Nationales des Acadiens

Bureau des Annales

Ste-Anne de Beupré, 16 déc. 1907. M. Ferdinand J. Robidoux, avocat, Shédiac, N. B.

Cher Monsieur, J'ai bien tardé à accuser réception de votre beau recueil des «Conventions Nationales des Acadiens», mais, que voulez-vous, il est si intéressant, ce livre, que je me suis attaché à sa lecture avant d'écrire, et, comme mes temps libres sont rares, cela m'a pris du temps.

Ce livre est une compilation de documents précieux dont vous vous êtes habilement servi, comme d'autant de blocs de granit, pour ériger à la race acadienne un monument durable.

Tout y est intéressant; toutefois, les débats sur la «Fête nationale», ont attiré mon attention d'une manière plus spéciale. Le choix de l'Assomption est certes justifié par d'excellentes raisons, tant pour la saison que pour les motifs; mais permettez que j'exprime ce que j'ai dans la pensée, il me semble que celui de Sainte-Anne est évoqué davantage la glorieuse origine de la vaillante race acadienne tout en étant l'anniversaire. C'est, en effet, le 26 juillet 1606 que Champlain, de concert avec Poutrincourt, a désigné le site de Port-Royal, aujourd'hui Annapolis, capitale de l'Acadie; c'est sur cette terre d'Acadie que le culte de sainte Anne s'est d'abord fixé avant de se répandre dans toute l'Amérique du nord; c'est dans le Fort Sainte-Anne du Cap-Breton, érigé par Daniel en 1629, qu'une poignée d'Acadiens a su tenir bon alors que tout le reste de la Nouvelle-France était aux mains des Anglais; et, si l'on veut remonter plus haut, c'est le 26 juillet 1535 que Jacques Cartier a pu enfin rassembler dans le détroit de Belle-Isle sa flottille dispersée par la tempête et pénétrer dans ce Canada qu'il n'avait fait qu'entrevoir l'année précédente. Voilà autant de faits historiques qui eussent été ravivés dans la mémoire de tout Acadien par le choix du 26 juillet, fête de Sainte-Anne, comme fête nationale; mais la chose est faite, et il n'y a pas lieu d'y revenir; d'ailleurs vous êtes entre bonnes mains.

Je prie donc l'Immaculée Fête de Sainte-Anne de s'entendre avec sa mère pour répandre sur la vaillante race acadienne les plus précieuses bénédictions du ciel. Je demeure, cher Monsieur, Votre tout dévoué serviteur, P. GIRARD, C.S.S.R.

Une catastrophe à Palerme

Palerme, 19 décembre.—Une terrible explosion s'est produite, ce soir, dans la poudrière militaire de cette ville, où se trouvait une grande quantité de dynamite.

La première explosion a été suivie de plusieurs autres moins fortes, mais toute la ville a été secouée comme par un tremblement de terre, et la population a été prise de panique.

L'incendie est venu bientôt ajouter à l'horreur de la situation. Les flammes ont envahi les ruines des maisons que les explosions avaient démolies.

On porte à 25 le nombre des personnes qui ont été tuées.

Il y a plus d'une centaine de blessés. Des troupes ont été appelées sur le théâtre de la catastrophe pour maintenir le service d'ordre et aider au sauvetage.

Après l'explosion des rumeurs les plus alarmantes ont circulé. On prétendait que le nombre des morts et des blessés se chiffrait à plusieurs milliers. Mais tout porte à croire que pas plus de 25 personnes ont été tuées.

Les pompiers et les soldats ont relevé les morts et les blessés. Ces derniers ont été transportés dans les hôpitaux.

Plusieurs maisons qui se trouvaient près de la poudrière ont été partiellement détruites par l'explosion et le reste

A mes pratiques et au public en général

Vu la rareté d'argent, j'ai décidé de vendre à grand sacrifice, d'ici à la saison nouvelle, tous mes chapeaux garnis, en commençant par 50 cts pour fillettes; et autres de \$1.00, \$1.50 en montant; celles qui ont besoin d'un chapeau ne devraient pas manquer cette grande chance. Venez les voir, aussi plusieurs autres lignes de marchandises telles que manteaux et à prix très réduits, \$2.00 en montant, pour dames, et \$1.00 pour enfants. Tout le monde est invité.

Madame C. H. Gallant, Shédiac.

Dans Notre Vente Speciale

NOUS offrons ce qu'il a de mieux en fait de HARDWARES à des prix que nulle autre maison ne saurait approcher à cette saison de l'année. Celui qui veut des Hardes soit pour lui, soit pour ses garçons ne doivent pas manquer

NOTRE VENTE SPECIALE

de Hardes appropriées à la saison. Nous serons heureux de voir tous nos amis, qu'ils achètent ou non. Nous donnons un beau Calendrier à quiconque achète pour un dollar.

W. D. Martin et Fils, Moncton

a été complètement rasé par les flammes.

Au nombre des maisons s'en trouvait une occupée par plusieurs familles d'émigrants. C'est là que s'est produit le plus grand nombre de pertes de vie.

La cause de Jeanne d'Arc.—D'après les Annales religieuses d'Orléans, qui publient à ce propos une lettre de Sa Grandeur Mgr Touchet, les consultants de la Sacrée Congrégation des Rites, c'est-à-dire les théologiens réunis sous la présidence de Son Eminence le cardinal Ferrata, ont examiné cinq guérisons présentées comme miraculeuses, et attribuées à l'intercession de Jeanne d'Arc. De ces cinq guérisons, l'une a été étudiée, avec la permission du Saint-Siège, par le tribunal ecclésiastique d'Arras; l'autre par le tribunal ecclésiastique d'Evreux, les trois dernières par le tribunal ecclésiastique d'Orléans.

Mgr Touchet, en annonçant cette séance antépréparatoire de la Congrégation des Rites, rappelait une fois de plus avec quel soin ces guérisons miraculeuses sont discutées. Elles passent, ces guérisons dites miraculeuses, par la critique de plusieurs médecins qui les défendent ou les attaquent, sur l'ordre même du «postulateur de la Cause», et du «promoteur de la Foi». Mgr Touchet cite, sur ce point, une conversation qu'il eut jadis avec le regretté docteur Laponi. Comme Sa Grandeur félicitait l'éminent praticien de la façon scrupuleuse avec laquelle il étudiait les plus petits détails, les moindres constatations, les plus légers symptômes, les événements les plus circonstanciés de la maladie ou de la guérison: «Oh! c'est le devoir, répondit le docteur Laponi, nous sommes des gens de foi, mais nous sommes aussi des gens de science. Puis, croyez-le bien, si je n'ai pas tout vu, le collègue qui me contrôlera et me contredira au nom de Mgr le Promoteur, verra bien ce que je n'aurai pas vu. La défense est consciencieuse, mais l'attaque est toujours vive. Le devoir professionnel stimule l'une et l'autre.»

Très justes paroles qui, appliquées à la cause de Jeanne d'Arc, indiquent quelle absolue confiance devront inspirer les sanctions, tant attendues, de la cour romaine.

Un curé francoprobe

Ware, Mass., 16 décembre.—A une assemblée de paroisse, qui vient d'avoir lieu ici, les résolutions suivantes ont été unanimement adoptées:

Nous, membres de la paroisse de Notre-Dame du Mont-Carmel de Ware, réunis en assemblée au nombre de près de trois cents, ayant pris connaissance de l'injure portée à notre nationalité par la défense formelle faite aux Révérends Soeurs Sainte-Anne de Ware, par le Rév. J. T. Sheehan, curé de cette paroisse, de faire apprendre des chants nationaux et patriotiques en langue française à nos enfants à l'occasion de la grande solennité de l'Affiliation du Cercle Canadien à l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, protestons énergiquement contre un acte

On Demande

Une institutrice de 3e classe pour le district no. 3, paroisse de Richibouctou, pour le prochain terme. S'adresser à FRANÇOIS BRUN, Peters Mills, Kent, N.B., 2 décembre 07-3.

Grande Reduction

Venez au Magasin de J. D. IRVING et vous sauvez de l'argent.

M. Irving informe le public que d'ici au MOIS DE FEVRIER il vendra à très bas prix pour argent comptant, toutes ses MARCHANDISES SECHES, comprenant un assortiment complet dans toutes les branches, ainsi Chaussures, Habillements d'hommes, Capots, etc.

UNE REDUCTION SPECIALE

sur certaine Marchandises exposées sur les tables au milieu du magasin, consistant en Drap à Manteaux, Draps pour Habits d'Hommes, Drap à Robes, Flanellettes, Chaussures, Eto.

Pour faire place à nos Marchandises du printemps, nous vendrons tout notre ASSORTIMENT à des prix réduits pour argent comptant. —Qu'on se le dise et qu'on vienne voir.

J. D. IRVING, - Bouctouche, N. B.

aussi injuste en même temps que si arbitraire de la part de celui qui dirige notre paroisse et de qui nous devrions attendre que consolation et encouragement national et

Il est résolu que copie de ces protestations soit envoyée à Monseigneur Thomas Beaven, évêque de notre diocèse, au Révd J. T. Sheehan, et à l'«Opinion Publique», de Worcester, Mass.

Adoptées à l'unanimité. (Signé), T. BOISSEAU, Sec. du comité des résolutions.

«L'Opinion Publique», de Worcester, Mass., unit ses protestations à celles de nos compatriotes de Ware, et après avoir exprimé l'espoir que M. l'abbé Sheehan s'apercevra de l'erreur qu'il vient de commettre et révoquera sans retard son ordre arbitraire, il ajoute:

En attendant, nous avons le droit de demander à M. le curé de Ware quels sont ses motifs en interdisant ainsi des chants en langue française dans une école fréquentée exclusivement par des enfants d'origine canadienne-française et de langue française. Est-ce un autre pas qu'il entreprend en vue de l'ostracisme de la langue française dans son école? Tant qu'il n'aura pas donné des raisons valables de son acte, ou qu'il n'aura pas rescindé son ordre, nous aurons le droit de lui attribuer les seuls motifs qui paraissent l'avoir guidé en la circonstance, savoir son mépris et son aversion de la langue française.

L'hon. Jas. Barnes a été congédié du gouvernement local, qui va le nommer agent d'immigration.



Nous vendons PIPES. Venez voir.

R.

NOUVELLE

La Grippe va-t-elle y a quelques semaines d'hiver, ma femme et moi, sérieux qui dégénèrent en vilaine nature et tous deux dit M. J. S. Eglington, Articulations et genoux sensibles, tête lourde, yeux périodes alternées de commencées à prendre pour la toux, y ajoutant de Chamberlain pour l'ce à un usage libéral de avons bientôt réussi à v ment.

A NOS

Dans quelques serons nos liste trop en retard se regret, retranché ble au journaliste d'espérance. De me les autres mo mettre quelque c de temps à autre besoins de sa fam Nous avons p tion d'améliorer sous ce rapport e ours aux mesure s premiers jour Nourrissons l'e nier avis sera en intéressés, et qu s'acquitter de tout vers le Moniteur mois.

Mlle Eugénie Cap-Pelé, honora ment d'une visite

MM. Hypolite Placide P. Léger, ne, étaient en v nous honoraient d

M. Thomas M. tit Cap, était en v honoraient le Monite

M. Ferd. J. Ro de Richibouctou, la fête de Noël dan

M. Méléme A. L Grégoire de Boucto norait d'une visite

M. et Mme Narc M. S. J. Forau Burns, de Moncto manche, les hôte ulien S. Cormier.

M. et Mme Mar Lynda, Mass, qui é Shédiac il y a une sont revenus, la se se fixer au milieu d

M. Jacob T. Le choix, et Mlle Evé fille, nous honora: l'indi. M. Léger

l'indi. M. Léger quinze jours aux Et était allé voir sa

phonse Bilodeau, de bert C. Léger, de que son beau-frère, Gallant, de North A

a rencontré un gran ches connaissances venu enchanté de sa



THE BRITISH BULL-DOG
 is only one of a hundred different shapes and sizes our Briler is turned out in. The perfect quality of the Briler and the skill with which they are made, qualifies them as the
Best Shilling Six-Penny Pipe in the World
 THEY WILL NOT BURN THEY WILL NOT CRACK. Every Pipe Guaranteed.
SOLD IN CANADA FOR 35c.
 Just remember and ask for "Shield Brand" Pipes

Nous venons de recevoir un assortiment complet des ces PIPES. Venez les voir avant d'acheter.

R. C. Tait, Shédiac.

NOUVELLES LOCALES

La Grippe vaincue rapidement

Il y a quelques semaines, par un temps froid d'hiver, ma femme et moi contractâmes un rhume sérieux qui dégénéra bientôt en grippe de la plus vilaine nature et tous ses symptômes dangereux, dit M. J. S. Egleston, de Maple Landing, Iowa. Articulations et genoux douloureux, muscles sensible, tête lourde, yeux et nez dégouttant, avec périodes alternées de fièvre et de frissons, nous commençâmes à prendre le Remède Chamberlain pour la Toux, y ajoutant une dose de Tablettes de Chamberlain pour l'Estomac et le Foie, et grâce à un usage libéral de ces deux remède, nous avons bientôt réussi à vaincre la grippe complètement.

C'est une bonne idée de prendre une dose de Tablettes quand vous avez un rhume. Elles aiment un fonctionnement salutaire des intestins, du foie et des reins, ce qui est toujours désirable quand le système est engorgé par un rhume ou par une attaque de la grippe. En vente chez W. B. Deacon.

A NOS ABONNÉS

Dans quelques jours, nous reviersons nos listes, et les abonnés trop en retard seront, à notre grand regret, retranchés. Il est impossible au journaliste de vivre d'air et d'espérance. De chair et d'os comme les autres mortels, il lui faut se mettre quelque chose sous la dent de temps à autre et subvenir aux besoins de sa famille.

Nous avons pris la détermination d'améliorer notre situation sous ce rapport et nous aurons recours aux mesures nécessaires dans ses premiers jours de janvier.

Nourrissons l'espoir que ce dernier avis sera entendu de tous les intéressés, et qu'on se décidera à s'acquitter de toute redevance envers le Moniteur d'ici à la fin du mois.

Mlle Eugénie A. Cormier, du Cap-Pelé, honoraire notre établissement d'une visite vendredi.

MM. Hypolite J. Cormier et Placide P. Léger, de Saint-Antoine, étaient en ville vendredi et nous honoraient d'une visite.

M. Thomas M. Dudier, du Petit Cap, était en ville mercredi et honoraire le Moniteur d'une visite.

M. Ferd. J. Robidoux, avocat, de Richibouctou, est venu passer la fête de Noël dans sa famille.

M. Mèlème A. LeBlanc, de St-Grégoire de Bouctouche, nous honoraire d'une visite jeudi.

M. et Mme Narc. D. Léger, et M. S. J. Forau et Mlle Mary Burns, de Moncton, étaient, dimanche, les hôtes de M. et Mme Julien S. Cormier. Ils étaient venus faire un tour de promenade en carriole double.

M. et Mme Marc LeBlanc, de Lynn, Mass., qui étaient partis de Shédiac il y a une couple d'années, sont revenus, la semaine dernière, se fixer au milieu de nous.

M. Jacob T. Léger, du Barachois, et Mlle Evéline Léger, sa fille, nous honoraient d'une visite lundi. M. Léger est revenu ces jours passés d'une promenade de quinze jours aux Etats-Unis, où il était allé voir sa fille, Mme Alphonse Bilodeau, de Lynn, et Alphonse C. Léger, de Lowell, ainsi que son beau-frère, M. Tranquille Gallant, de North Attleboro. Il a rencontré un grand nombre d'anciennes connaissances, et il est revenu enchanté de sa visite.

M. Damien Babineau, de Shédiac Bridge, nous honoraire d'une visite jeudi. Il s'embarqua le lendemain avec sa famille pour aller demeurer à Rumford Falls, Me.

J'ai été guéri de la goutte rhumatismale par le LINIMENT DE MINARD.

Halifax. ANDREW KING.
 J'ai été guéri des bronchites aiguës par le LINIMENT DE MINARD.
 Lt. Col. C. CREWE READ.
 Sussex.

J'ai été guéri du rhumatisme aigu par le LINIMENT DE MINARD.
 Markham, Ont. C. S. BILLING.

M. George Léger, du Cap de Shédiac, nous honoraire d'une visite jeudi. Un grand deuil vient d'assombrer son foyer jadis si heureux, par la mort de Mme Léger, qui succombait il y a quelques jours à une maladie qui ne pardonne point à ses victimes.

M. Hypolite J. Cormier, de St-Antoine, était en ville vendredi et honoraire le Moniteur d'une visite.

MM. Martin P. LeBlanc et Isaïe Landry, de Dupuis Corner, honoraire notre établissement d'une visite mercredi passé.

VOL—Deux jeunes Acadiennes, Mlles Bilodeau, de Cocagne, et Savoie, de Bouctouche, qui fréquentent l'école normale de Frédéricton, étaient, la semaine dernière, les victimes d'un vol audacieux. Elles étaient à prendre leur souper à leur pension, chez Mme James McNally; une négresse, entrée par la porte de la cour, se faufila prestement dans leur chambre, ouvrit leurs valises, s'empara de \$18.50 et décampa à la sourdine. On n'a pas encore pu découvrir l'auteur de ce vol audacieux.

Guérison certaine pour le Croup
 Quand un enfant montre des symptômes de croup, ce n'est plus le temps d'expérimenter avec des remèdes nouveaux, peu importe combien ils vous sont recommandés. Il y a une préparation sur laquelle vous pouvez toujours dépendre. Elle a été en usage pour bien des années et il n'a jamais été dit qu'elle ait déjà fait défaut, c'est-à-dire le Remède Chamberlain pour la Toux. Servez-vous en et une guérison immédiate est certaine. M. M. F. Compton, de Market, Texas, dit: "Je me suis servi du Remède Chamberlain pour la Toux dans des cas dangereux de croup chez mes enfants, et je puis dire en toute vérité qu'il ne manque jamais de produire un prompt soulagement." En vente chez W. B. Deacon.

Mille remerciements à Saint-Antoine de Padoue pour une guérison obtenue sur promesse de faire publier dans le Moniteur.

P. L. R.
 St-Timothy, I. P. E.

M. Pierre L. Roy, de la Rive Nord de la Rivière Cocagne, nous honoraire d'une visite samedi.

M. Job Goguen, de Cocagne, honoraire le Moniteur d'une visite samedi.

M. Jean LeBlanc, d'Eastern Harbor, C. B. était en cette ville mardi.

M. Maximilien Cormier, avocat d'Edmundston, était en cette ville mardi.

M. HUBERT AUCOIN, CONSEILLER MUNICIPAL.—M. Hubert Aucoin a été élu conseiller municipal par la belle paroisse de Chéticamp, Cap-Breton.
 M. Aucoin est un jeune acadien d'avenir et il est avantagusement connu dans les Provinces Maritimes.

CALENDRIERS—Nos sincères remerciements à M. l'avocat Girouard, de Moncton, agent local de la Cie d'As-

urance Mutuelle sur la vie du Canada, et à MM. T. et A. Léger, ferblantiers, etc., aussi de Moncton, pour l'envoi de bien jolis calendriers.

Nous apprenons avec chagrin la mort de Mme Emile Belliveau, née Antoinette Desjardins, arrivée à Ottawa le 19 de ce mois, après une quinzaine de mois seulement de vie conjugale. Nos plus vives sympathies sont acquises à la famille Belliveau dans cette poignante épreuve.

Nous avançons d'une journée l'impression du Moniteur de cette semaine. Il en sera de même la semaine prochaine. On voudra bien, en conséquence, nous adresser de bonne heure les communications destinées à notre prochaine feuille.

BOUCTOUCHE.—M. Lévis B. Bastarache, célèbre automobiliste de Boston, est venu passer l'hiver dans sa paroisse natale. Au printemps M. Bastarache sera attaché à l'agence que la Fabrique d'Automobiles White de Boston, doit établir à St-Jean, N. B. On dit que notre jeune compatriote n'a pas son pareil comme conducteur d'automobiles.

L'hon. M. Barnes a fait cadeau d'un joli drapeau canadien au Couvent de l'Immaculée-Conception, lequel flottera désormais sur la maison à tous les jours de fête. C'est par l'entremise de M. Robert Gallant, le populaire propriétaire de l'Hôtel Queen, que la présentation a été faite.

MCDUGALL SETTLEMENT.—Dans la tempête de neige du 1er au 2 décembre, le vent a enlevé un morceau de la couverture de la grange de M. Philippe I. Gagnon.

M. Gabriel Caissie, qui, était à travailler à la construction de la nouvelle gare d'Amherst, N. E., est de retour à McDougall's pour passer l'hiver avec son beau-frère, M. D. A. Lirette.

M. Cléophas Goguen, qui était allé prendre sa demeure aux Etats-Unis, l'été dernier, est venu passer les fêtes de Noël et du Jour de l'An au pays natal. M. Goguen s'embarquera pour retourner aux Etats-Unis après le Jour de l'An.

M. Hypolite Savoie, de Bouctouche, qui était venu presser du foin à McDougall, avec la grosse presse de M. McLaughlin, a fini de presser lundi soir, le 16, et s'est embarqué mardi, le 17, pour Notre-Dame, où il aura encore plusieurs tonnes de foin à presser.

M. Fidèle Bourque, du haut de la rivière Cocagne, a une bonne quantité de foin à presser. M. Savoie en a pressé 63 tonnes à McDougall pour différents habitants, MM. Max. M. Poirier, Philias Gagnon, Antoine Johnson, Joseph Gagnon, Albert Goguen et Narcisse D. Poirier.

Il a été vendu cette année des bêtes à cornes dans les environs de McDougall pour à peu près mille dollars.

M. Narcisse D. Poirier qui est tombé malade la semaine dernière, prend du mieux sous les soins de Dr Belliveau. M. Poirier s'attend d'être guéri dans une couple de semaines.

Hier, le 20 décembre, avait lieu l'examen des élèves à l'école française en présence de MM. Sigefroid Landry, commissaire, Adolphe Richard, Madame Marcelin Poirier, Mme Edouard Richard, Mlles Julie Lirette, Mlles Marie Louise Poirier et Eléonore Poirier. C'est le jeune Alfred M. Poirier qui a remporté le prix de la première classe des garçons, et Mlle Elise Poirier, fille de M. Narcisse Poirier, a remporté le prix de la première classe des filles; M. le Ida Landry, fille de M. Louis Landry pour la seconde classe; M. Eddie Goguen, fils de M. Théophile Goguen, pour la troisième classe. Madame Dosithe D. Poirier enseignait pendant le dernier terme.

M. Joseph McGrath passe l'hiver



"Un once de prévention vaut une livre de guérison."

La Faculté Médicale recommande la bonne Liqueur comme un puissant préservatif contre la Pneumonie.

Sanderson's Perfection ou le Rum Impérial soulage immédiatement quand un stimulant est nécessaire.



Comeau & Sheehan

MARCHANDS EN GROS DE VINS ET LIQUEURS

ST. JOHN, N. B.

Encan

Je suis autorisé par M. Frank Gaudet, Cocagne, de vendre à sa résidence, VENDREDI, 27 DÉCEMBRE, à 1 heure de l'après midi, les articles suivants:

1 cheval de 9 ans pesant 950 livres, 1 cheval de 15 ans, tous deux bons pour la route et l'ouvrage, 1 vache neillère, 1 vache devant avoir veau en mai, 1 génisse allant sur 3 ans, 2 bœufs de 2 1/2 ans, 4 bœufs allant sur 2 ans, 1 génisse allant sur 2 ans, 1 veau de buffalo de seconde main, 2 peaux de buffalo neuves, 3 veaux, 3 porcs gros et gras de 18 mois, pour boucherie, 1 truie de reproduction, 4 élégants sets de cloches, 1 carriole à deux sièges, aussi bonne que neuve, 1 carriole, 1 truckwagon, aussi bon que neuf, 2 harnais en nickel solide, 2 pardessus de fourrure, 1 traîne à bois, 1 paire de bobsleds, 15 tonnes de bon foin anglais fait bon ordre, 10 tonnes de paille d'avoine et de blé, et beaucoup d'autres articles trop nombreux pour mentionner ici.

CONDITIONS—Au-dessous de \$5, argent comptant; au-dessus de \$5, douze mois; pour chevaux et truckwagons, de la moitié en douze mois, balance en 18 mois, tout sur bons billets conjoints approuvés avec intérêt à 7 pour cent.

Vente positive. S'il fait mauvais le 27, la vente se fera le lendemain.
 J. H. HÉBERT, Encanteur.
 Cocagne, 14 décembre 1907—21

ver à McDougall's, où il a reçu un approvisionnement de munitions. Il est probable qu'il va faire la chasse pendant tout l'hiver.

Nous avons joué d'une température toute printanière au commencement de la semaine, et le commerce de Noël n'a pas été aussi actif que nos marchands s'y attendaient.

LA FRANC-MAÇONNERIE EN FRANCE

Voici une phrase qui se répète à satiété dans les bons journaux, peu renseignés. "Il n'y a en France que trente mille francs-maçons. Comment se fait-il qu'ils puissent contrôler le gouvernement?" Le fait est qu'il y a plus de 700,000 francs-maçons en France, et que chacun d'eux à peu près remplit une charge publique.

—Rien de plus difficile à l'homme que la vraie pénitence; car, pour cela il faut qu'il change de cœur.

Point de temps où cette pénitence soit plus difficile, et par conséquent plus rare que le temps de la mort, car à la mort, dit saint Augustin, ce n'est point vous proprement qui quittez le péché, c'est le péché qui vous quitte; ce n'est point vous qui vous détachez du monde, c'est le monde qui se détache de vous.

BOURDALOUE.

CALLIGRAPHE Smith Premier

Alignement durable. Une clef pour chaque caractère.

Le Calligraphe au simple fort central

SEUL AGENT pour la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau Brunswick, l'île du Prince-Edouard et Terre-Neuve.

A. MILNE FRASER, HALIFAX, N. E.

Établi en 1867
ATELIER DE Marbre et Granit DE WESTMORLAND.
 T. F. SHERARD & SON, Moncton, N. B.

Public Notice

A red Steer 2 1/2 years old, having right ear cut in the form of a C, and left ear spi t, has strayed to the undersigned's premises, and unless the same be previously claimed and expressly paid, said steer will be sold at public auction on Saturday, the fourth day of January 1908, at 10 o'clock in the forenoon.

R. BABINEAU
 Cocagne River, December 16th 1907—31.

A LOUER

Le sousigné offre à louer sa maison et son magasin, et 6 arpents de terre, et une bonne grange, le tout avantageusement situé pour le commerce dans le cœur du village du Cap-Pelé. Louer le tout en bloc ou séparément.
 PACIFIQUE E. BOURQUE.
 Moncton, 17 déc. 1907—ac.

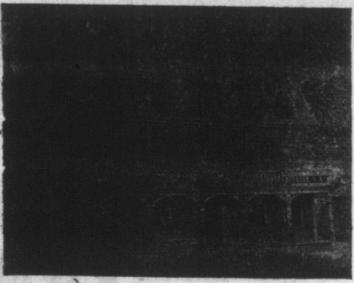
Bœuf égaré

Jeune bœuf de 18 mois, blanc et rouge une équerre dessus l'oreille droite et dessus l'oreille gauche. S'adresser à
 FIDÈLE ROBICHAUD,
 Saint-Lazare 4e Mont Carmel,
 14 décembre 1907.

Avis public

Un bœuf de deux ans, couleur rouge, le bout de l'oreille gauche coupé et fourché, deux coches à l'oreille droite, l'une lesteux et l'autre de nous, s'est réfugié à ma grange. Le propriétaire pourra en prendre possession en payant les frais d'annonces et d'entretien.

ANDRÉ D. THIRODEAU.
 Robichaud Office, Aboujsgane,
 14 décembre 1907—31.



Hotel LeBlanc

Richibouctou, N. B.

Situé dans la partie commerciale de la ville.

Excellentes accommodations.

Termes modérés.

A. T. LeBLANC,

Propriétaire.

Confortable et spacieuse écurie.

Terrace Hotel

Tout près de la Station du chemin de fer Shediac, N. B.

Commodément situé au centre de la ville et confortablement meublé à neuf. Bonne table, bonnes chambres et bons lits. Une grande cour pour les chevaux. Repas à toute heure. Pension à la semaine ou au mois. Prix modérés. Voyageurs, dames à la Terrasse.

Philippe F. Melanson, Shediac, 9 nov. '96 Propriétaire

Queen Hotel

ROBERT GALLANT, Prop. Bouctouche, Co. Kent

Ce populaire hôtel, si avantageusement situé dans le village de Bouctouche, au centre des affaires, vient d'être remodelé et offre au public voyageur tout le confort désirable à des prix modiques. Bonne écurie, "box stalls" pour les chevaux. Salon de barbière dans l'hôtel même.

ZACHARIE LEGER, Prop.

Hotel Union

RICHIBOUCTOU, N. B.

Commodément situé au centre de la ville et meublé à neuf. Bonne table et bons lits. On ne néglige rien pour donner le plus grand confort au voyageur. Pension à la semaine ou au mois. Bonne écurie, "box stalls" pour les chevaux. Salon de barbière dans l'hôtel même.

ZACHARIE LEGER, Prop.

Jacob H. Hebert

Encanteur pour les Comtés de Westmorland et de Kent SHEDIAC, N. B.

Toute lettre ou demande par la maille sera l'objet d'une prompte attention. Ceux qui voudront le voir personnellement le trouveront chez lui tous les lundis avant-midi.

D. H. LEGER

ENCANTEUR POUR LE COMTÉ DE KENT GRAND-DIGUE, N. B.

Je charge de faire les encans dans toutes les listes du comté, aux conditions les plus modiques. Toute commande par la maille recevra une prompte attention. Pour plus ample information adresser à l'hôtel Riverside. T. 875 1900-1910

Hotel LeBlanc

Moncton, N. B.

Cet hôtel, situé tout près de la station, vient d'être remodelé et meublé à neuf, et offre au public voyageur tout le confort désirable. Bonnes tables. Prix modiques. Voyageurs qui visitent Moncton, ne manquez pas de venir à l'hôtel LeBlanc.

Eustache C. LeBlanc, 21 et 1902.

R. A. FRECHET,

Architecte Diplômé

A. A. P. Q.

Office : Block MacLeod, Rue Main, - Moncton, N. B.

Spécialité : Architecture religieuse et domestique. Une attention soignée est donnée à tous projets et estimés.—ac. 14 août 07.

Hotel LeBlanc,

PICTOU, N. E.

Situé dans la partie commerciale de la ville. Excellentes accommodations. Termes modérés. P. H. LeBLANC, Propriétaire

Alphonse Doucet,

TAILLEUR, - SHEDIAC, N. B.,

Vient d'ouvrir une boutique dans la bâtisse de M. R. C. Tait, en face du bureau de M. l'avocat Russell. Taille et confectionne dans les derniers goûts toute espèce de vêtements d'hommes. Satisfaction garantie. Sollicite le patronage de nos clients.—27 mars 30

(Suite de la Première Page)

tion de l'opposition. (Appl.)

Il me semble que je ne devrais pas reprendre mon siège sans parler des prochaines élections, et des préparations que l'opposition a faites. Il y a quelques années il fut décidé d'employer un organisateur et je pense que nous avons eu de la bonne fortune en obtenant les services d'un monsieur qui s'est appliqué à la besogne avec autant de zèle que l'a fait M. Hubbard. Le résultat de cette organisation est que nous sommes mieux préparés aux élections que jamais l'opposition ne l'a été depuis que je m'occupe des affaires politiques.

Nos candidats sont choisis dans huit comtés. Des arrangements sont en marche pour des conventions dans Charlotte, Kings et Victoria, et nos amis de Northumberland et des autres comtés sont prêts à mettre leurs candidats en campagne aussitôt qu'or aura la certitude d'un appel au peuple. L'été dernier, j'ai visité presque tous les comtés du Nouveau-Brunswick, porté la parole dans presque tous, et discuté avec nos amis la situation politique. Je connais les incertitudes des élections, et j'ai fait trop de campagnes pour m'arrêter à une confiance illimitée dans le résultat, mais je n'hésite pas à assurer nos amis que le sentiment populaire dans la province à cette heure est puissamment hostile à l'octroi d'un autre terme de pouvoir à ceux qui nous gouvernent depuis vingt-cinq ans. Le peuple est d'opinion qu'il est temps de changer de pilotes. (Appl.)

Dans les discours que j'ai faits dans les autres parties de la province, j'ai dit que je croyais que l'opposition pouvait espérer avec raison remporter au moins trente sièges. Nos amis, toutefois, partout dans le pays, ne doivent pas se fier trop sur le fort courant du sentiment public qui existe dans la province en faveur de l'opposition et contre le gouvernement. La bataille n'est pas encore gagnée, et il faut travailler dur et avec persistance et avoir une organisation efficace.

Il ne faut pas oublier, non plus, que nous avons à lutter contre un adversaire qui a été si longtemps au pouvoir qu'il croit exister de droit divin et que lui seul a le droit de posséder les rênes du gouvernement, et qui ne reculera devant rien pour remporter la victoire.

L'addition de 400 faux noms aux listes électorales de Rothesay, il y a quelques années, et l'impunité dont les officiers en loi ont couvert les coupables auteurs de cette offense, que la cour suprême a dénoncée comme participant à la fois de parjure, de faux et de vol, est encore toute fraîche dans la mémoire des électeurs, et à la dernière session de la chambre nous avons eu un exemple frappant de ce que le gouvernement est prêt à faire pour des fins politiques quand il a passé un acte pourvoyant à un septième juge de la cour suprême du Nouveau-Brunswick, nomination absolument inutile, puisque les six juges qui constituent la cour suprême sont parfaitement capables de remplir tous les devoirs qui leur sont imposés.

On a simplement tenté de créer un septième juge pour créer une place pour un favori politique. Le parti qui n'hésite pas à se servir du banc judiciaire pour ses fins politiques, et qui tente de couvrir les listes électorales de noms de personnes qui n'ont aucun droit de vote, est un adversaire dangereux dans les élections, et il faut une constante vigilance, un travail persévérant et une organisation active de ce jour jusqu'au jour de la votation, si nous voulons obtenir un changement dans le gouvernement de la province et donner au peuple du Nouveau Brunswick un gouvernement plus progressiste et plus honnête que celui que nous avons depuis au-delà de vingt ans. (Appl.)

Je n'entends pas dire quand auront lieu les élections générales; à la dernière session de la législature, on se proposait de les avoir peu après la session, et la législation de la dernière session y visait

évidemment. Il y a des changements dans le personnel du gouvernement, et à l'heure actuelle il chancelle entre les deux alternatives, car il sent qu'il ne peut en appeler avec sécurité à l'heure présente, et pourtant il craint d'être encore plus faible s'il y a encore une session. (Appl.)

Nos amis doivent être prêts pour l'élection, qui pourrait nous arriver à la première heure, et qui ne nous donnera que le moins de temps possible. A l'élection générale de 1903, j'ai eu de la difficulté à obtenir des candidats, dans plusieurs comtés nos amis avaient peu d'espoir sur le résultat de l'élection. C'est tout différent aujourd'hui, et dans bien des comtés nous sommes embarrassés par le grand nombre de candidats, et quand l'élection viendra, on verra, portant hardiment la bannière de l'opposition dans les différents comtés du Nouveau-Brunswick, la plus belle et la plus représentative catégorie de candidats que la province ait jamais vue. (Appl.)

Je m'arrête, M. le président et messieurs, car j'ai déjà parlé trop longtemps. C'est avec des sentiments de plaisir et de pardonnable fierté que je conserverai le souvenir de cette grande démonstration en mon honneur. Il y a de grandes et de bonnes choses à faire dans la législation de la province. J'ai bien goûté mes relations avec mes collègues de l'opposition, j'ai goûté mes rapports avec les membres de la chambre en général sans acception de parti, et, ayant déjà siégé dans la chambre des communes du Canada, on me permettra, je l'espère, de déclarer qu'à les prendre homme pour homme, les membres qui constituent la législature provinciale du Nouveau-Brunswick sont les égaux de ceux qui siègent au parlement plus grand d'Ottawa. (Vives acclamations.)

SALMON RIVER, CLARE

Comme il y a un peu de temps que je ne vous ai donné des nouvelles de ce qui se passe dans nos environs, je m'en vais donc tâcher de me réprendre un peu, car n'y a-t-il pas un proverbe qui dit, "Vaut mieux tard que jamais." Je m'en va donc vous parler un peu de notre Société Nationale l'Assomption qui est appelée à faire un si grand bien parmi les nôtres. Bien que ne comptant que quatre années d'existence, elle compte déjà 69 succursales avec au-delà de 4112 membres. Les conditions d'admission sont à la portée de toutes les bourses. Un des plus grands attributs de la Société l'Assomption est sans contredit la caisse écolière. Au moyen de 50 centins par année que chaque membre doit payer on réussit à faire un cours d'étude gratis aux enfants des membres de 12 à 20 ans qui aux examens annuels auront obtenu un certain pourcentage. Ces différents noms sont ensuite tirés au sort avec la plus stricte impartialité. Cette année il y a douze sujets la Société fait instruire à ses dépens. Ce sont Félix Gionet, Shirley, Mass., Zoel Landry, Lynn, Mass., Edmond Savoie, New Bedford, Mass., Patrice Maillet, Rumford Falls, Me., Alphonse Gaudet, Barachois, N. B., André T. Richard, Petit-Cap, N. B., Edmond L. Aucoin, Chéticamp, C. B., Rufin Arsenault, Adamsville, N. B., Luc Deveau, Salmon River, N. E., Walter Deveau, Meteghan N. E., Alphonse Arsenault, I. P. E., et Nicolas LeBouthillier, Caraque, N. B. Il faut espérer qu'une autre année il s'en trouve encore plus.

Notre succursale St-Vincent de Paul fondée en mai dernier compte actuellement au-delà de 50 membres initiés et avec plusieurs nouvelles demandes d'admission sur nos cahiers. Les finances sont en bon état et marche bien. Dimanche dernier 8 du courant avait lieu la mise en nomination des officiers pour l'année prochaine. Président—Le Frère Ivan Pothier par le Frère A. Abner Deveau et le Frère Célestin Deveau. En opposition au Frère Pothier pour Président, le Frère Frank E. Melanson, proposé par le Frère Frank S. Melanson et le Frère Charles O. Deveau. 1er Vice-président—Le Frère Hilarion L. Deveau, proposé par le Frère Edouard Doucet et le Frère Charles O. Deveau, réélu par acclamation. 2ème Vice-président—Le Frère Edouard Doucet proposé par le Frère Ivan Pothier. En opposition au Frère Doucet, le Charles T. LeBlanc, proposé par le Frère A. Abner Deveau. Secrétaire Financier—Le Frère Frank S. Melanson proposé par le Frère A. Abner Deveau et le Frère Charles O. Deveau; Réélu par acclamation.

Chaussures d'été

Nous attirons l'attention des Dames et des Messieurs sur nos CHAUSSURES DE PRINTEMPS et D'ÉTÉ à la dernière mode. Magnifiques Bottines couleur de tan, Souliers couleur de tan, rien de plus chic, très jolis Souliers couleur de chocolat, Blucher Oxford cuir patent très recherché, Soulier de cuir patent du dernier goût. Nos prix défient toute concurrence.

J. P. BREAU & CIE.,

SEULS AGENTS DES SOULIERS SLATER, En face du Marché. 209 Grand' rue, MONCTON

MARCHANDISES D'HIVER

Nos Marchandises d'hiver arrive en grande quantité. Pardessus, Habits, Casques, Chemises, Caleçons, Gants, etc. Nous avons aussi une bonne ligne de FOURRURES pour hommes, tels que Capôts, Casques, Gants et Mitaines. Un prix seulement—le plus bas. Venez nous voir avant d'acheter ailleurs.

E. C. Cole & Cie, Lté.

Bloc Palmer, Moncton

Secrétaire archiviste—Le Frère A. Abner Deveau proposé par le Frère Ivan Pothier et le Frère Edouard Doucet; Réélu par acclamation.

Trésorier—Le Frère Auguste C. Deveau proposé par le Frère Ivan Pothier. Elu par acclamation.

1er Commissaire ordonnateur — Le Frère Charles O. Deveau proposé par le Frère A. Abner Deveau et le Frère Ivan Pothier. Réélu par acclamation.

2ème Commissaire ordonnateur—Le Frère Inos C. Deveau proposé par le Frère Frank E. Melanson. En opposition au Frère Deveau, le Frère Léon Thibault proposé par le Frère A. Abner Deveau. 3ème Directeur—Le Frère Alise Frontain proposé par le Frère A. Abner Deveau et le Frère Ivan Pothier. Elu par acclamation.

Le président des directeurs est maintenant pour l'année prochaine le Frère Eddé Maillet. Le terme d'office du Frère Raymond J. Deveau doit finir à la fin de ce mois.

L'élection pour la présidence promet d'être chaudement contestée. Le Frère Ivan Pothier étant notre nouveau conseiller municipal ayant défait son adversaire M. George Maillet ancien conseiller à l'élection du 19 novembre, avec 41 voix de majorité. C'est un jeune homme instruit et intelligent capable de remplir les fonctions de président. Il est aussi le Secrétaire financier de la Société des Artisans Canadiens Français depuis sa fondation ici. M. Frank E. Melanson son concurrent est aussi un jeune homme instruit et capable à tout égard de remplir la position. Natif de Corberrie, N. E., il est notre instituteur ici, position dont il s'acquitte à la satisfaction de tous.

Les élections auront lieu le 29 du courant et l'installation officielle le 12 janvier 1908. A cette occasion il y aura une réunion publique où tous ceux qui veulent sont conviés d'y assister.

Le Révd J. B. Ruest notre bien aimé curé a été cette semaine aux Buttes Amirault prêter son concours au Révd Père Hamelin dans l'exercice des Quarante Heures.

Nos gens commencent à nous revenir des Etats, pour passer la saison de l'hiver au foyer familial. Après tout, "there is no place like home," comme dit l'anglais.

A. ABNER DEVEAU.

Salmon River, Co. Digby, N. E., 13 décembre, 1907.

GUILLAUME ET L'ANGLETERRE

Londres, 11 déc.—Après un séjour d'un mois en Angleterre, l'empereur Guillaume d'Allemagne est parti ce soir pour rentrer dans son pays. Il s'arrêtera en Hollande, pour aller faire une visite à la reine Wilhelmine. Un grand nombre de personnages distingués se sont rendus à la gare du chemin de fer, pour dire adieu à Sa Majesté.

L'empereur Guillaume s'est rendu en train spécial à Port Victoria, où il s'embarquera demain matin, au lever du soleil, à bord du yacht impérial allemand, le "Hohenzollern."

Immédiatement avant son départ de Londres, une déclaration officielle a été

faite, disant que l'empereur avait bénéficié considérablement de son séjour au château de Highcliff; et que sa visite en Angleterre lui avait été très agréable. La déclaration termine en exprimant l'espoir que la visite de l'empereur aura contribué au maintien des relations amicales entre la Grande Bretagne et l'Allemagne.

L'empereur a consacré les quatre derniers jours de son séjour en Angleterre à visiter la ville. Il a visité plusieurs galeries artistiques, les ateliers de quelques artistes anglais et plusieurs des grands magasins de la ville.

M. Pugsley

Nous ne savons si M. Pugsley relèvera le gant, mais il est évident que l'opposition a décidé de le forcer à relever ce qu'il sait au sujet des fonds électoraux de 1904.

M. Demp a été agressif. Il a reproché au nouveau ministre de ne pas avoir poursuivi les auteurs des manœuvres frauduleuses dont il parle et dont il dit avoir eu connaissance, alors qu'il remplissait les fonctions de procureur-général du Nouveau-Brunswick. Il l'a sommé à diverses reprises de répéter en parlement les accusations qu'il a portées contre M. Borden et ses amis. M. Pugsley n'a pas jugé à propos de répondre.

M. Laverge a insisté sur l'importance de tirer cette affaire au clair. Il y va, dit-il, de l'honneur et de dignité des chefs des deux partis, de la vie politique de ce pays.

L'opposition ne manquera pas de revenir à l'assaut.

Le "Herald" d'Halifax dit que l'attitude de M. Pugsley rappelle au public le soubriquet de "Slippery Bill" que ses adversaires lui ont donné dans les provinces maritimes.—La Patrie.

Russie et Japon

Tokio, 11 déc.—M. Shipoff, ancien ministre des Finances de Russie, qui a passé plusieurs jours au Japon, dans l'intérêt des relations russo-japonaises, a été reçu aujourd'hui en audience par l'empereur. Sa Majesté a exprimé le désir que les relations les plus amicales existent entre le Japon et la Russie. M. Shipoff est parti aujourd'hui pour la Chine.

Aux cours diuine entrevue avec le représentant de la Presse Associée, M. Shipoff a déclaré positivement qu'il n'y a absolument aucun fondement à la rumeur de sa nomination au poste d'ambassadeur de Russie à Tokio.

Une dépêche de Brockton, Mass., annonce que Mme Marie E. Bérubé, vient de célébrer le 104e anniversaire de sa naissance. Un grand nombre de personnes, parents et amis, sont allés lui faire visite. La "bonne femme" recevait ses visiteurs la pipe au bec et lançait dans l'air, dépaïs nuages de fumée. Mme Bérubé se sent encore pleine de vigueur; elle est native de Québec.